



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le lundi 1er mai 2017 — Vol. 44 N° 127

Étude des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale (2) : volet Capitale-Nationale

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le lundi 1er mai 2017 — Vol. 44 N° 127

Table des matières

Capitale-Nationale	
Remarques préliminaires	1
M. François Blais	1
Discussion générale	3
Adoption des crédits	36
Documents déposés	36

Autres intervenants

M. Pierre Michel Auger, président

Mme Agnès Maltais

M. Éric Caire

M. Michel Matte

M. Patrick Huot

M. Raymond Bernier

M. André Drolet

Mme Véronique Tremblay

Note de l'éditeur : Les crédits du volet Emploi, Lutte à la pauvreté et Solidarité sociale du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont été étudiés à la Commission de l'économie et du travail le 24 avril 2017.
Les crédits du volet Travail du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont été étudiés à la Commission de l'économie et du travail le 3 mai 2017.

Le lundi 1er mai 2017 — Vol. 44 N° 127

**Étude des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale (2) : volet Capitale-Nationale**

(Quatorze heures)

Le Président (M. Auger) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale pour l'exercice financier 2017-2018. Une enveloppe de trois heures est allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Carrière (Chapleau) est remplacé par M. Huot (Vanier-Les Rivières); M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) est remplacé par M. Drolet (Jean-Lesage); M. Plante (Maskinongé) est remplacé par Mme Tremblay (Chauveau); M. Hardy (Saint-François) est remplacé par M. Matte (Portneuf); M. Rousselle (Vimont) est remplacé par M. Bernier (Montmorency); Mme Richard (Duplessis) est remplacée par Mme Maltais (Taschereau); et M. Laframboise (Blainville) est remplacé par M. Caire (La Peltrie).

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons débiter par des remarques préliminaires puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 15 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin de l'étude de ce volet.

Capitale-Nationale

Remarques préliminaires

Nous allons donc débiter avec les remarques préliminaires. M. le ministre, vous avez la parole pour les 12 prochaines minutes.

M. François Blais

M. Blais : Alors, merci beaucoup, M. le Président. Donc, je salue tout d'abord mes collègues députés de l'Assemblée nationale, mais aussi tous des députés de la grande région de Québec. Je suis très heureux, là, qu'ils puissent être ici aujourd'hui pour échanger, là, sur, bien sûr, ces crédits. Une salutation particulière à ma collègue de Taschereau aussi, qui a déjà occupé mes fonctions et qui connaît bien ces dossiers-là. Je pense qu'on aura des échanges intéressants aujourd'hui. Je salue mon collègue... mon collègue? Plutôt Stéphane Gosselin, qui est à ma gauche, qui m'accompagne, qui est directeur de cabinet, le secrétaire à la Capitale-Nationale, M. Alain Kirouac, qui est à ma droite, sous-ministre associé, et bien entendu Mme Françoise Mercure, présidente et directrice générale de la Commission de la capitale nationale du Québec.

Cela fait maintenant un an que j'assume mes fonctions de ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale. Cette dernière année m'a permis de prendre le pouls de la région à différents égards, de m'entretenir avec divers intervenants, de me positionner sur plusieurs enjeux et de poser plusieurs actions. Comme vous le savez, M. le Président, notre gouvernement éprouve un attachement particulier envers la région de la Capitale-Nationale, et les actions que nous posons témoignent de cette affection. Le développement, la prospérité, le dynamisme, le rayonnement de la région nous tiennent à coeur, et nous travaillons évidemment en ce sens.

Au cours des derniers mois, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec différents joueurs importants de la région. J'aimerais profiter de la tribune qui m'est offerte aujourd'hui pour rappeler que le bon fonctionnement, l'essor de la région sont avant tout le résultat d'un travail collectif, d'efforts communs de la part de mes collègues de l'Assemblée et des acteurs régionaux. Ces derniers, M. le Président, sont des alliés essentiels.

Avant toute chose, M. le Président, j'aimerais vous parler d'une des réalisations les plus importantes que nous ayons faites, c'est-à-dire la reconnaissance du statut de Québec comme capitale. Rappelons que notre gouvernement s'est donné pour engagement de reconnaître ce statut, et je suis heureux de pouvoir considérer cette mission comme accomplie. La Loi accordant le statut de capitale nationale à la ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs a été adoptée en décembre 2016.

M. le Président, plusieurs projets ont fait l'annonce d'investissements au cours des derniers mois. Je pense notamment à des chantiers en cours et à venir qui dynamiseront la région, comme la construction de l'hôpital de Baie-Saint-Paul, l'agrandissement de l'Aéroport international Jean-Lesage et la modernisation du pavillon l'Enfant-Jésus du Centre hospitalier affilié universitaire de Québec, annoncée à la mi-avril. Je pense également à la tenue d'événements et de réalisations de grande envergure dans la capitale, comme la coupe du monde de la Fédération internationale de ski de fond, qui nous a permis d'assister à des performances spectaculaires ici, à Québec, l'inauguration de la phase II de la

promenade Samuel-De Champlain ou encore l'ouverture du nouveau pavillon du Musée national des beaux-arts du Québec. Les réalisations de la dernière année sont toutes nombreuses, positives, et nous en sommes fiers.

M. le Président, la région de la Capitale-Nationale a connu une année performante à bien des égards. J'en profite pour rappeler quelques succès que nous avons connus. Tout d'abord, l'économie de la région de Québec a été vigoureuse en 2016, affichant la croissance la plus élevée de son PIB réel en cinq ans. Il s'agit de la croissance du revenu disponible réel par habitant la plus élevée parmi les 13 principales régions du Canada après la région de Victoria, en Colombie-Britannique, la croissance du revenu disponible réel la plus élevée au Canada. D'ailleurs, la région fait partie des 12 meilleurs endroits pour vivre au Canada, selon le magazine *MoneySense*. En effet, les citoyens de la Capitale-Nationale ont déclaré avoir un niveau de satisfaction à l'égard de la vie parmi les plus élevés des 122 régions sociosanitaires canadiennes. Le pouvoir d'attraction de la région s'est traduit par un flux annuel d'immigrants qui, à plus de 3 000, a doublé par rapport à ce qu'il était en première moitié de la décennie précédente. La région rayonne par ses atouts pour les visiteurs, et en voici quelques exemples.

La région a été classée parmi les sept destinations dans le monde en 2016, selon Lonely Planet, ayant la meilleure valeur pour voyager. Le magazine *Travel + Leisure* a classé en 2016 la région de Québec comme meilleure destination voyage au Canada. L'année 2016 a marqué la meilleure année touristique pour Québec depuis les festivités du 400^e anniversaire de la ville. Selon l'Office du tourisme de Québec, l'activité touristique a connu un bond de 6,8 % en 2016 par rapport à l'année précédente. Et parlez aux hôteliers en ce moment, ils vous diront que l'année 2017 s'annonce probablement meilleure que 2016. Cet hiver, les stations de ski du Mont Sainte-Anne et de Stoneham sont entrées officiellement dans le palmarès des 35 meilleures destinations de ski en Amérique du Nord. La région de la Capitale-Nationale se porte donc très bien. Les activités majeures qui s'y sont tenues dernièrement ne font qu'appuyer cette vague positive.

La région représente aussi une terre favorable pour l'investissement étranger. D'ailleurs, les projets d'implantation de 11 sociétés étrangères ou d'expansion de filiales déjà établies dans la région ont généré des investissements étrangers, dans la région, de 502 millions de dollars selon le bilan 2015 de Québec International. Selon la firme KPMG et le *Financial Times*, la région se classe parmi les trois premières villes nord-américaines comparables pour la facilité de conduire des affaires et leur faible coût d'exploitation pour les entreprises. La région de Québec dispose des atouts d'un grand centre urbain, se distinguant notamment par un bassin important de main-d'oeuvre qualifiée et hautement spécialisée. En fait, c'est à Québec que l'on compte la proportion de diplômés d'études postsecondaires la plus élevée au Canada. La région de Québec compte une proportion des emplois liés aux domaines de l'innovation parmi les plus élevées au Canada. On est du bon bord, M. le Président, du bon bord de l'histoire.

La région de la Capitale a également reçu d'autres honneurs au courant de la dernière année. La toute dernière est celle de la semaine dernière où, selon un sondage de l'agence de voyages en ligne Expédia, la ville de Québec est la deuxième destination la plus agréable à visiter en Amérique du Nord. En plus d'avoir connu sa meilleure année touristique depuis les festivités de 2008, la ville de Québec a été sacrée «Best Winter Wonderland» dans le cadre d'un concours célèbre du *USA Today*. La ville de Québec a aussi été contactée par l'organisation Leading Culture Destinations, soutenue par le *New York Times*, afin de lui annoncer que Québec avait été nommée à titre de «Best cultural cities» dans la section Traveller's Awards. Et la semaine dernière la ville de Québec obtenait le titre de ville musicale de l'année par le Canadian Music City of the Year.

Parmi les grandes réalisations culturelles de cette année, j'aimerais souligner que le 24 juin dernier le Musée national des beaux-arts du Québec a officiellement ouvert les portes de son nouveau et magnifique pavillon Lassonde. Et ce ne sont là que quelques exemples des belles réussites des derniers mois.

Vous pouvez donc constater, M. le Président, que la région de la Capitale-Nationale possède une position enviable à tous les plans. En fait, elle fait aujourd'hui l'envie de tout le Canada, ce qui explique toute la fierté que j'éprouve en tant que ministre responsable de la région.

• (14 h 10) •

Le gouvernement me confère également la responsabilité d'un organisme qui oeuvre depuis 1995 à l'aménagement, à la promotion de la capitale pour l'ensemble des citoyens du Québec. En 2016-2017, la Commission de la capitale nationale du Québec a été encore une fois un organisme rassembleur incontournable dans la mise en valeur de notre capitale. Ainsi, plusieurs succès en découlent, dont le nouveau parcours découverte de l'Observatoire de la capitale, qui a attiré un nombre record de visiteurs au sommet de Québec au cours du dernier exercice financier, soit de plus de 90 000 personnes, l'ouverture du tout nouveau Centre d'interprétation des grands domaines de Sillery dans l'ancien poulailler du domaine Catabaqui. En septembre dernier, nous avons inauguré la requalification du boulevard Champlain, la complétion de la seconde phase de la promenade Samuel-De Champlain vers l'ouest entre le quai des Cageux et le sentier des Grèves dans le secteur des ponts, un projet financé à la hauteur de 30 millions de dollars par le gouvernement. Finalement, une réalisation dont je suis particulièrement fier et qui me tient à coeur, vous comprendrez pourquoi, M. le Président, la réhabilitation des sentiers du boisé appartenant au parc des Moulins, site de l'ancien Jardin zoologique de Québec. Ces sentiers redonnent à la population ce magnifique boisé urbain de 20 hectares, qui était inaccessible depuis la fermeture du Jardin zoologique. Après plus de 10 ans, les familles de Charlesbourg et l'ensemble de la population de la Capitale-Nationale ont désormais accès à ce grand site naturel, un joyau à quelques pas du centre-ville. Bref, on peut constater que, 2016-2017, le développement de la région s'est maintenu et à un rythme soutenu.

Et évidemment, M. le Président, nous nous intéressons beaucoup à ce qui s'en vient pour la prochaine année, plusieurs autres dossiers importants sont sur notre planche à dessin. Le Plan québécois des infrastructures 2017-2027 prévoit plusieurs projets porteurs dans les domaines de la santé et des services sociaux, des infrastructures municipales, sportives, communautaires et de loisirs, des édifices gouvernementaux et de la culture. Je vous assure que nous voulons poursuivre la

belle lancée sur laquelle se trouve la région. Nous allons mettre en place une multitude d'activités et de mesures en ce sens. Le développement économique de la région demeure une priorité gouvernementale, et un vent d'optimisme souffle sur les entreprises de la région pour 2017. Le Conference Board du Canada anticipe une croissance encore plus robuste de l'économie de la région de Québec cette année, prévoyant une croissance du PIB réel de 1,9 % en 2017. Je crois que nous pouvons regarder vers l'avant, nous sommes confiants, nous faisons des envieux, nous en sommes heureux. M. le Président, l'avenir s'annonce prometteur. Je vous remercie.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Nous allons poursuivre avec Mme la députée de Taschereau, pour sept minutes, pour ses remarques préliminaires.

Mme Maltais : Je ne ferai pas de remarques préliminaires, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Parfait. M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Idem.

Discussion générale

Le Président (M. Auger) : Donc, nous allons commencer avec le premier bloc d'échange. Mme la députée de Taschereau, pour 18 minutes.

Mme Maltais : Merci, M. le Président. Permettez-moi quand même de prendre le temps de vous saluer et de saluer les collègues parlementaires qui sont ici année après année, et puis saluer le ministre ainsi que les gens qui l'accompagnent, qui sont des gens que je sais entièrement dévoués au développement de la Capitale-Nationale, des projets qu'il y a sur son territoire. Je tiens à les saluer. L'étude des crédits est une joute intéressante qui est parfois plus difficile que d'autres, mais je veux les assurer de tout mon respect quant à leur travail dans la Capitale-Nationale. Je salue mon collègue de l'opposition, qui lui aussi est avec nous bon an, mal an. Bienvenue au député de La Peltrie.

Il y a un sujet qui est sur toutes les lèvres depuis des années à Québec dans la capitale, c'est le transport, transport en commun, les ponts, la congestion. La qualité de vie des citoyens en dépend, on le sait. Nous avons lu attentivement, au Parti québécois, le cahier *Transport collectif-Des initiatives majeures pour favoriser la mobilité durable*. Nous étions très intéressés par ce dossier. Et nous y lisons en page 25 ceci : «Impact financier des mesures visant à soutenir l'[association] régionale de transport [de Montréal].» On y dit : «Assurer les assises financières solides», total en cinq ans : 399 millions de dollars. Donc, à peu près 400 millions de dollars vont être donnés à l'ARMT. On s'est demandé pourquoi tout à coup ce 400 millions de dollars là. Bien, on l'a trouvé un petit peu plus loin, en page 28, où il est dit ceci en haut de page : «Ce soutien financier accru fera en sorte que la part des contributions municipales au transport collectif métropolitain pourra demeurer stable à 30 % dans les prochaines années, soit au niveau observé en 2016.» Donc, si on prend le petit tableau, on voit que les municipalités n'iront jamais plus loin que 30 % à partir de 2016 dû à un ajout de près de 400 millions de dollars du gouvernement du Québec.

J'ai voulu comparer à la Capitale-Nationale, à Québec, au réseau du RTC et j'ai trouvé, dans le rapport annuel du réseau du transport en commun de la capitale, ceci. Quelle est la part de la municipalité dans notre capitale nationale? En 2012, elle était de 47,9 %, 2013, elle augmente à 49 %, 2014, à 51 %, 2015, à 53 %, presque 54 %, et, à partir de 2016, on est dans le 54 %.

J'aimerais comprendre pourquoi on a plafonné la contribution des municipalités de la grande région de Montréal, pas seulement de Montréal, la grande région de Montréal, à 30 %, mais qu'ici nous, dans la capitale nationale, on est à 54 %, et c'est encore la municipalité qui va voir ses contributions augmenter. Je le demande, même si on est aux transports parce qu'il y a un grand débat sur le transport en commun depuis longtemps ici, à Québec, entre autres sur le tramway, SRB, et que jamais, pendant qu'on a débattu de ça, on a su qu'à Montréal la contribution était plafonnée. Pourquoi est-ce que le ministre ne nous a pas dit que c'était le cas à Montréal et pourquoi est-ce qu'on n'a pas envisagé de le faire aussi à Québec pour qu'on fasse enfin un grand projet de transport collectif dans notre capitale nationale?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Je pense que je ne répondrai pas pour Montréal. Je pense que ce n'est pas le but ici, mais je pense que je vais répondre au problème d'équité que soulève... ou l'apparence d'équité que soulève la collègue, là, parce qu'on est aux crédits pour la région de Québec, bien entendu, là.

Donc, c'est des informations qu'on aurait pu avoir dès la semaine dernière, lors des crédits du ministère des Transports. Donc, les questions auraient pu être posées. On a fait des vérifications ce matin. Il y a deux éléments, là, qui expliquent le différentiel. Le premier élément, c'est que la ville de Québec n'utilise pas la taxe sur l'essence, donc, de 0,015 \$ par litre d'essence comme la ville de Montréal l'utilise. Donc, bien sûr, ça augmente de beaucoup la cagnotte. Ce n'est pas votre proposition, là, je comprends bien, d'augmenter, si je comprends bien, là, que ce n'est pas votre proposition d'augmenter, là, ou de faire valoir cette taxe-là. Le maire Labeaume a déjà dit à plusieurs reprises qu'il n'avait pas l'intention de taxer l'essence à Québec et d'aller chercher ce 0,015 \$ là. Ça, c'est le premier élément, qui est le plus important.

Le deuxième élément, c'est que, si Montréal apparaît avantagée, apparaît parce qu'il faut voir ce qu'il y a derrière aussi, c'est que les infrastructures les plus lourdes, notamment le métro, hein, bien sûr, sont à Montréal, il y a aussi les

trains de banlieue, et que Québec a toujours, jusqu'ici, là, puis c'est normal, subventionné à 100 % ses infrastructures lourdes. Et je voyais un peu, là, le maire Labeaume réagissait, là, un peu plus tôt à cette situation-là. Il comprend très bien la situation. C'est la raison pour laquelle il va continuer de revendiquer pour Québec un système de transport collectif plus lourd, plus consistant, puis il s'attend, bien sûr, à ce que Québec soit traitée sur le même pied que Montréal à ce moment-là.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée.

Mme Maltais : Drôle de réponse que vous venez de me faire, M. le ministre. Je vais juste vous dire, c'est parce que la taxe sur l'essence, elle n'est pas dans la contribution du gouvernement du Québec, elle est dans la contribution de la municipalité et elle est plafonnée à 30 %. Elle est déjà à 30 %. Alors, si la taxe sur l'essence s'appliquait à Québec, ce n'est pas à 54 % qu'on irait, c'est à 57 %, 58 %, 59 % de contribution de la municipalité. Vous en parlez comme si la taxe sur l'essence, c'était la contribution du gouvernement. La taxe sur l'essence, ce n'est pas la contribution du gouvernement, c'est déjà dans la contribution dans la municipalité.

Alors, pourquoi est-ce que le gouvernement, pas la ville, le gouvernement a décidé de plafonner à 30 %? Est-ce que c'est pour faire accepter le projet du REM? Est-ce que finalement, pour faire un grand projet de transport en commun qui fait l'affaire du gouvernement et de la Caisse de dépôt, on fait le REM et on plafonne les municipalités pour ne pas qu'elles grognent? Mais à Québec, alors qu'on a un grand projet de transport en commun qui s'appelle le SRB, alors que le débat est parti et alors que des villes comme la ville de Lévis disent : Je vais quitter le dossier parce que ça coûte trop cher, pourquoi on ne nous a pas dit : Non, nous allons faire comme à Montréal, on va plafonner l'investissement de la municipalité? Ça a fait pour Montréal. La taxe d'accise n'a rien à voir. C'est dans la contribution de la municipalité. La contribution gouvernementale fait que la municipalité ne verra pas augmenter son... va rester à 30 %. Pourquoi on n'a pas offert la même chose à Québec?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

• (14 h 20) •

M. Blais : Écoutez, si vous insistez pour que l'on fasse comme Montréal, là, si je comprends bien, que le gouvernement du Québec fasse comme pour Montréal, si vous insistez là-dessus, il faut taxer les automobilistes de Québec, et ça va être comptabilisé, parce que c'est Québec qui perçoit, bien sûr, cette taxe-là, comme une contribution supplémentaire de Québec au transport en commun. C'est une question de comptabilisation. Si vous insistez pour que Québec fasse davantage, une des solutions, peut-être, que vous envisagez, en tout cas, c'est très, très clair, parce que ce qu'on me dit, c'est très, très clair, cette taxe, elle est perçue par le gouvernement du Québec, et elle est retournée, puis elle fait partie, bien sûr, des versements que fait le gouvernement du Québec, par exemple, à Montréal.

Donc, ça, c'est très clair là-dessus. Vous êtes en train de construire, je crois, là, une histoire. On pourra vérifier, on pourra vérifier avec le Vérificateur général du Québec ou les Finances.

Mme Maltais : On va vérifier.

M. Blais : Très clairement, cette taxe, elle est perçue par Québec. Si vous voulez qu'elle soit perçue, allez discuter avec le maire Labeaume. Allez discuter, si vous voulez aussi, avec le ministre des Transports, mais elle est perçue par Québec et, bien sûr, elle apparaît comme des versements de Québec.

Mme Maltais : M. le ministre, êtes-vous prêt à faire plafonner la contribution de la municipalité, dans ce cas-ci la capitale nationale, du RTC, la contribution des municipalités et de l'agglomération de Québec à 54 %, comme ça a été fait pour Montréal à 30 %?

M. Blais : L'enjeu, c'est un enjeu d'équité, puis je pense qu'on s'entend là-dessus, hein? Je pense qu'on recherche, vous et moi, un traitement équitable entre Québec et Montréal. Je pense que vous êtes d'accord là-dessus.

Québec a choisi, le maire Labeaume a choisi de ne pas taxer davantage les automobilistes de Québec pour augmenter la contribution, du point de vue comptable, de Québec. Si vous voulez changer ça, si vous pensez que ce n'est pas équitable et que, par exemple, les automobilistes devraient payer davantage sur leur essence à Québec, c'est un point de vue que vous pouvez défendre, puis vous pourrez en discuter notamment avec le maire Labeaume.

Mme Maltais : Bien, écoutez, M. le Président, je comprends que le ministre ne veut pas répondre à ma question. Est-ce qu'il va envisager de plafonner à 30 %... de plafonner la contribution des municipalités parce qu'on a des projets de transport en commun à Québec? Je comprends que non. Il m'invite, moi, à faire augmenter les taxes à Québec, mais c'est lui qui refuse de plafonner le versement des municipalités. C'est très rigolo.

L'autre sujet, c'est les infrastructures plus lourdes à Montréal. Bien oui, ça, ça va dans l'immobilisation, ça ne va pas dans les budgets d'exploitation. Les budgets d'exploitation vont être plafonnés à 30 %.

Pouvez-vous me garantir, M. le ministre, que c'est bel et bien le... Moi, ce que je lis, là, vous pouvez me dire que ce n'est pas l'affaire, là, mais assurer les assises financières solides, c'est bien dit que ce 400 millions de dollars là va au budget d'exploitation. Quel est le rapport avec les infrastructures qui sont dans un autre budget, investissements immobilisations?

M. Blais : Écoutez, je...

Mme Maltais : Puis ça serait le fun... Si vous dites que ce n'est pas ça puis que ce qui est écrit dans les livres du gouvernement ne sont pas bons, bien, je vais me poser des questions sur les livres du gouvernement parce que l'argent va à l'exploitation, pas aux immobilisations.

M. Blais : Bien là, je pense qu'il y a beaucoup de confusion, je pense, là. Je vais essayer de clarifier les choses.

Donc, encore une fois, si vous désirez augmenter la contribution de Québec comme Montréal, il faut taxer les automobilistes davantage à Québec, comme le fait Montréal. La contribution de Québec, dans les livres, ça va apparaître immédiatement, la contribution de Québec va augmenter. Si c'est ce que vous voulez en termes d'équité, défendez ça sur la place publique, ayez une discussion avec le maire Labeaume là-dessus. Le maire Labeaume a déjà annoncé qu'il ne voulait pas faire ça.

Cependant, là où je vous rejoins, c'est sur la question de l'équité. Moi, je... ce qu'on cherche, c'est que les gens de Québec, ceux qui utilisent le transport collectif, soient traités de la même façon que les gens de Montréal. Pour ce que j'ai lu ce matin, je ne vois aucun enjeu. Les infrastructures sont beaucoup plus lourdes, et, encore une fois, le maire de Québec le disait, je pense, tout à l'heure, le jour où nous aurons des infrastructures plus lourdes — ce qu'il souhaite, je pense que c'est ce que nous souhaitons aussi, du moins, de ce côté-ci de la table — bien, il y aura aussi un versement, là, plus important, plus substantiel du gouvernement du Québec. Ça, ça va de soi.

Mme Maltais : O.K. Est-ce que la journée où nous aurons un projet de transport en commun, encore faudrait-il que le gouvernement du Québec, on sache qu'il en veut un, mais la journée où on aura un projet de transport en commun, vous êtes donc prêt, je comprends l'engagement, à plafonner le versement de la municipalité, comme ça a été fait pour Montréal. Si je suis votre théorie, là, j'arrive là.

M. Blais : Je comprends très bien là où vous voulez me conduire, puis je ne fais pas une critique, mais...

Mme Maltais : C'est vous qui venez de le dire.

M. Blais : Oui, je comprends très bien là où vous voulez me conduire, mais je ne veux pas parler au nom de Montréal et des raisons pour lesquelles c'est ainsi fait à Montréal. La nature du développement des infrastructures en transport collectif est totalement différente à Montréal. Il y a les différentes régions du transport qui doivent se réconcilier. C'est au ministre de Montréal et au ministre des Transports d'expliquer cela.

Cependant, on se rejoint sur un point toujours : la question d'un traitement équitable entre Québec et Montréal. Sincèrement, dans ce que j'ai vu, hein, je ne vois rien. Je cite le maire Labeaume tout à l'heure : «Moi aussi, j'ai lu le budget d'un bout à l'autre. Je ne suis pas fou, j'ai tout vu ça. J'ai d'excellentes discussions avec le gouvernement du Québec quant aux coûts qu'entraînerait un vrai système de transport collectif — c'est exactement ce que je viens de vous dire — moderne et d'envergure. Dans la capitale, a-t-il réagi lundi, celui-ci parle, pour le moment, des coûts de construction. Après ça, je passerai aux coûts d'exploitation, bien sûr, quand on aura fait cette infrastructure qui n'existe pas pour le moment à Québec.»

Mme Maltais : O.K. Le ministre vient de dire, et je l'ai entendu tout à l'heure : Quand nous aurons une infrastructure de transport en commun, nous verserons, nous aussi, un montant substantiel. Ce montant substantiel ici, il arrive, il est là pour plafonner la contribution de la municipalité. Est-ce que le ministre s'entend... puisqu'il me parle d'équité, est-ce qu'il s'engage à ce que l'agglomération de Québec soit traitée comme l'agglomération de Montréal et qu'il y ait à ce moment-là un plafonnement des contributions? C'est ce qu'il vient de dire lui-même : Nous verserons un montant.

M. Blais : Ah! oui, là-dessus, là, donc, la question est un peu plus facile, celle-ci, là. Bien sûr que oui, en toute équité avec Montréal. Mais, bien sûr, les systèmes sont différents. L'évolution du système de transport collectif à Montréal, hein, débute à la fin des années 60 par la construction du métro. Mais, bien sûr, en toute équité, c'est ce que le maire de Québec nous demande et c'est ce qu'on va faire.

Mme Maltais : Sans la subvention de 400 millions, quelles seraient... Vous avez sûrement des projections? Est-ce que le ministre peut demander au gouvernement? Est-ce qu'on pourrait avoir ici le dépôt des projections de ce qu'aurait été le coût pour la municipalité, qui est gérée par l'ARTM, là, des transports en commun sur l'ARTM? Est-ce qu'on pourrait savoir le coût des projections de ce que ça aurait coûté aux municipalités de Montréal ou à l'ARTM en exploitation s'il n'y avait pas eu ce 400 millions de dollars là? Parce que tout ça, c'est de l'argumentation pour l'avenir pour la capitale nationale parce que, croyez-moi bien, il y aurait probablement eu une augmentation.

Ça fait que, moi, dans le débat du SRB, où le ministre a fait, je vais vous le dire, là, une performance que je trouve en dessous de la moyenne, en dessous de la moyenne, où il est allé d'une déclaration à l'autre, où il n'a jamais pris de leadership, où on n'a jamais su où est-ce qu'il s'en allait... Vous avez, M. le ministre, laissé planer le doute sur l'avenir du projet de SRB. Vous avez dit que vous gardiez le cap, malgré la mobilisation des radios. Après ça, vous avez suspendu le financement de 56 millions réservé au SRB. Puis après ça vous avez dit que la ville pourrait finalement garder les 12 millions du projet de SRB. Je veux dire, ça, là, quand tu veux expliquer à quel point une région n'a pas de leadership politique, là, tu montres, là, les séries d'allers-retours qu'a faits le ministre.

Est-ce que vous vous engagez résolument, comme ministre responsable de la région, dans la défense d'un grand projet de transport en commun? On en a besoin, sinon on est en train de regarder, là, passer le train, là. Il y a des grands

projets. Il y a beaucoup d'argent dans les infrastructures actuellement à Ottawa. Vous êtes en train, par votre... ce n'est pas de la désinvolture, ce n'est pas de la nonchalance, c'est par votre incompréhension du problème, de faire qu'on est en train de manquer le bateau du grand projet de développement économique, mais surtout du grand projet qui assure la qualité de vie des citoyens et des citoyennes de la capitale nationale.

Il y a derrière ça, à mon avis, simplement, là, un parti qui sent le vent puis qui cherche à se faire élire en 2018. Ce sont des gains électoralistes qui sont en train de se décider. Mais, pendant ce temps-là, il y a une région qui va payer le prix de ces années d'incertitude. Ça fait des années d'incertitude. Ça fait au moins deux ans qu'on patine dans le cirage. Est-ce que vous vous engagez à appuyer le maire de Québec, l'agglomération de Québec sur un grand développement de transport en commun, mais l'appuyer, là, en arrêtant de dire : Oui, non, peut-être? Est-ce que vous êtes derrière ce projet-là?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, 1 min 15 s.

• (14 h 30) •

M. Blais : Une question facile, encore là. Bien sûr que oui, hein? Donc, bien sûr que oui. Il n'y a pas de ni oui, ni peut-être, ni non. Simplement qu'on a bien vu que le leadership de ce projet-là, puis c'est important, c'est le projet de Québec — on ne referra pas l'histoire du SRB et du métro... pas du métro, pardon, mais du SRB aujourd'hui — c'est le leadership de la ville de Québec, et nous, on a toujours appuyé. Vous avez vu dans le dernier budget? On est allés très, très loin. Le maire de Québec nous demandait de l'appuyer pour accélérer le projet, et on a mis 56 millions, hein, pour l'accélération du projet. Je pense que vous étiez contente à ce moment-là. Il était très content. On est allés chercher ces sommes-là ensemble, puis je pense que vous nous avez appuyés là-dessus.

Maintenant, le projet n'est plus ce qu'il était : la ville de Lévis s'est retirée. Moi, la position que j'ai prise, je peux la réitérer ici : il nous faut un projet Québec. Il nous faut un projet Québec. Le maire de Québec a travaillé très fort pour aller chercher l'appui de Lévis, ça n'a pas fonctionné. Moi, j'ai été témoin des efforts du maire de Québec.

Il nous faut maintenant un projet Québec, je suis d'accord avec vous, en transport collectif. Et le maire de Québec va y travailler dans les prochaines semaines, prochains mois.

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons poursuivre avec le gouvernement et son premier bloc, pour 18 minutes. M. le député de Portneuf.

M. Matte : Merci, M. le Président. Je voudrais également profiter de l'occasion qui m'est donnée de saluer mes collègues de l'opposition ainsi que mes collègues au gouvernement, et un clin d'oeil particulier au ministre responsable et à son équipe, qui nous donnent l'occasion de pouvoir échanger sur la Capitale-Nationale. Je pense que les prochaines heures vont être très pimentées. Ça s'annonce qu'on va pouvoir échanger et parler un peu d'autre chose que juste le transport en commun dans la capitale nationale.

M. le Président, en tant que président du caucus de la Capitale-Nationale, il me fait plaisir de prendre la parole aujourd'hui. C'est un plaisir de travailler avec les membres du caucus où règne un véritable travail d'équipe. En effet, je désire remercier chacun des députés du caucus pour leur dynamique participation et leur solidarité, et un merci sincère au ministre responsable pour son excellente collaboration.

Vous savez, M. le Président, le territoire de la Capitale-Nationale englobe le territoire allant de Charlevoix jusqu'à Portneuf. Et, bien que faisant partie intégrante de la Capitale-Nationale, ces deux régions ont des caractéristiques particulières, tant en regard de leurs vastes territoires qu'à leurs réalités socioéconomiques.

Bien qu'appréciant énormément la région de Charlevoix, j'aimerais vous entretenir aujourd'hui sur la circonscription que j'ai le plaisir de représenter à l'Assemblée nationale et que j'aime tant : Portneuf. Portneuf, pourtant, profite du débordement de la ville de Québec. Elle vit un développement à grande vitesse depuis quelques années. En effet, plusieurs familles choisissent de s'y établir afin de profiter d'un milieu sain et adapté à leurs besoins. Les conséquences à ce développement sont principalement l'augmentation de la circulation, et les bouchons que ça occasionne, particulièrement au niveau de Jean-Gauvin.

M. le ministre, M. le Président, la fluidité de la circulation est un enjeu important dans la région de la Capitale-Nationale pas seulement pour les citoyens de la ville de Québec, mais également pour les résidents de Portneuf. Je sais que le gouvernement souhaite travailler sur plusieurs scénarios, tant sur le réseau routier que sur le projet de transport en commun avec les municipalités. On entend beaucoup parler du troisième lien ou encore du prochain projet pour améliorer davantage le transport en commun. Mes collègues du caucus souhaitent que l'on regarde toutes les options. Une option n'a pas encore été discutée, mais je pense qu'on aurait tout intérêt à s'y pencher, celle de prolonger l'autoroute de la Capitale vers la 40. Je sais, M. le ministre, que cette idée, vous l'aviez déjà avancée lors d'une conférence de presse.

Je voudrais connaître... Est-ce que c'est encore d'actualité? Est-ce qu'on peut penser qu'un jour on pourra connaître le prolongement de l'autoroute de la Capitale vers la 40? Je vous dis déjà que des municipalités, des maires, des citoyens de Portneuf souhaitent vraiment, là, cette connexion-là.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Bien, écoutez, il faut faire un peu d'histoire, là, pour bien comprendre comment la ville de Québec s'est développée et pourquoi le ministère des Transports a décidé de réserver une bande importante de terrain, hein, jusqu'à Saint-Augustin, finalement. C'est parce qu'on avait à l'idée qu'un jour Québec allait s'accroître, que Cap-Rouge allait se développer, que Saint-Augustin allait se développer, que tout l'ouest de Québec allait se développer, L'Ancienne-Lorette, etc., et donc il fallait conserver ces terrains-là.

Alors, est-ce qu'il est venu, le temps de prolonger la 40? Moi, ce que je peux vous dire, c'est que ces terrains-là demeurent la propriété du ministère des Transports et qu'il n'est pas question de les céder. Et on conserve... en tout cas notre gouvernement conserve comme étant une option importante la possibilité de prolonger l'autoroute Félix-Leclerc, la 40, là, jusqu'à Saint-Augustin. Ça, c'est très, très clair. Il y aura une annonce prochainement — c'est un secret de Polichinelle — sur Henri-IV. Vous le savez, c'est des coûts importants qui seront faits et qui seront annoncés. À l'intérieur de cette annonce, vous verrez très, très bien comment il sera possible, éventuellement... je ne vous annonce rien aujourd'hui, mais l'option de prolonger la 40 sera rendue, hein, possible, facilitée par ces investissements sur l'autoroute Henri-IV. Ensuite, ça prendra une conversation avec la population de la région de Québec pour faire en sorte de voir quelles sont nos priorités à nous, quels sont nos besoins en termes de transport, de transport routier dans ce cas-ci. Mais je pense qu'il faut vraiment nommer cette possibilité-là comme étant une possibilité à envisager, là, pour la grande ville de Québec. C'est tout à fait normal.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Vanier-Les Rivières.

M. Huot : Merci. Merci, M. le Président. Salutations à mon tour. Je fais les salutations à mon tour au ministre, à toute son équipe, aux collègues de l'opposition, mes collègues du caucus de Québec. Grand plaisir d'être ici avec vous.

Je vais continuer un peu sur les mêmes sujets qui ont été abordés. Moi aussi, je veux parler de la question de transport et de congestion routière. Ce qu'il faut comprendre, je suis député de Vanier-Les Rivières, les autoroutes passent à peu près toutes dans mon comté, dans le comté de Vanier-Les Rivières. Moi, c'est l'autoroute Charest jusqu'à Saint-Sacrement, c'est la limite sud, Henri-IV, c'est la limite ouest de Charest à Chauveau, Laurentienne, c'est la limite est jusqu'à la rivière Saint-Charles, jusqu'aux limites de Chauveau, en haut, et l'autoroute de la Capitale passe en plein centre de mon comté. Donc, on se comprend que les questions de congestion routière, je les vois, les citoyens du comté les vivent aussi. Donc, c'est un sujet qui est très important pour moi, comme député de Vanier-Les Rivières, mais aussi pour les citoyens que je représente, évidemment, à Québec.

Et ça fait plusieurs mois, voire plusieurs années qu'on parle de la question de la congestion routière, de différentes solutions. Il y a plusieurs solutions avancées. Il y a les tenants du troisième lien qui sont arrivés avec une proposition en disant que ça va décongestionner. Il y avait des articles, ce matin, qui disaient : Bien, peut-être qu'il y a un effet à court terme, mais, sur le long terme, c'est une autre histoire.

On a eu des arguments de développement économique aussi en lien avec le troisième lien. On a eu l'idée que ça devienne un périphérique pour contourner la ville de Québec pour le transport par camion, le transport lourd, par exemple, ou les gens qui viennent plus de l'est, des choses comme ça. Mais il y a des solutions de transport en commun. La députée de Taschereau a fait essentiellement son intervention sur le transport en commun, qui fait partie de la solution aussi.

Mais il y a différentes interventions à faire. Le député de Portneuf nous parlait du prolongement de la Capitale. Est-ce qu'il y a un impact sur la congestion routière? Moi, je pense que oui, mais ça nous prend des données d'experts, des analyses d'experts. On a un bureau de projet pour le troisième lien, on a un bureau de projet sur le transport en commun, mais il faut avoir vraiment des données officielles qui nous disent quel serait l'impact, est-ce qu'il y a un impact de développement économique aussi, est-ce qu'on peut densifier le secteur en faisant des interventions comme ça parce qu'on en a fait plusieurs, interventions, par le passé dans le... Mais, souvenez-vous, si on remonte il y a quelques années, des interventions qui étaient en même temps du développement économique. Le prolongement de l'autoroute Robert-Bourassa en boulevard urbain, c'est dans le secteur chez nous, un impact de plusieurs millions de dollars, là, le développement depuis une douzaine d'années.

Le nombre de résidences qui se sont construites là est assez incroyable. On a choisi de densifier. Par exemple, on a fait... Ça n'a pas été du développement... On est venu boucher un trou, si on veut, dans la ville, là, dans le secteur, c'est presque en plein centre géographique de la ville de Québec, quand on regarde ce secteur-là, qui n'était pas encore développé. Mais on a choisi de développer ça intelligemment. Ça a été densifié. Oui, il y a eu des quartiers résidentiels de cottages plus légers en termes de densification, mais, le long de Robert-Bourassa, il y en a beaucoup. Alors donc, par le développement routier, d'avoir et de faire du développement économique, c'est possible, quand c'est bien fait, quand c'est pensé par des urbanistes, évidemment.

Il y a eu quelques interventions, dans les dernières années sur Henri-IV, pour aménager, pour préparer... M. le ministre parlait d'une annonce à venir, mais il y a eu plusieurs interventions qui ont été faites pour commencer à réaménager tout ça au niveau de la rue Rideau, au niveau de la rivière Lorette, donc pour préparer tout ça. Il y a encore des améliorations à faire. On a dit qu'il pourrait y avoir trois voies à partir de Charest jusqu'au secteur Chauveau, mais je vous rappelle qu'il y a des échangeurs très importants, dans ce secteur-là, qui amènent des travaux importants.

• (14 h 40) •

Il y a plusieurs choses qui ont été faites dans les dernières années sur Duplessis : l'échangeur Charest-Duplessis, on a refait certains viaducs, on a refait certains accès, certains aménagements de l'autoroute Duplessis aussi qui ont été faits. Laurentienne, ma collègue de Chauveau vous en parlera sans doute plus en détail tantôt, qui a un gros impact. Elle a fait beaucoup de travail là-dessus. Puis il y a des choses qui ont été faites et qui ont déjà été faites avec l'échangeur de la Capitale. Il y a encore des travaux à terminer au niveau de l'échangeur de la Capitale, mais, pour faciliter la fluidité dans le secteur... Est-ce que c'est parfait? Non, pas encore, mais il y a eu d'autres aménagements vers l'est aussi, vers Beauport, avec l'autoroute de la Capitale.

Charest vers Cap-Rouge, il y a eu des choses jusqu'à la rue Le Gendre qui ont été faites dans les dernières années pour élargir tout ça. Il y a un problème. Il y a un goulot d'étranglement, actuellement, qui arrive à Le Gendre parce que les gens se rendent jusqu'à Jean-Gauvin. Il y aura un réaménagement, un aménagement pour que la troisième voie sur l'autoroute Charest se rende jusqu'à Jean-Gauvin dans les prochaines années.

Donc, on essaie de faciliter les choses, de faciliter le déplacement. L'idée, c'est de défaire les goulots d'étranglement quand on est des endroits qui ont trois voies, qui passent à deux ou qui repassent à trois. Bien, c'est ça, actuellement, le problème. On n'est pas dans un mode de dire : On va passer avec des autoroutes à quatre, cinq, six voies. Ce n'est peut-être pas ça, la solution, mais c'est de défaire certains goulots d'étranglement qui sont faits.

Donc, le député de Portneuf parlait du prolongement de la Capitale. Est-ce que ça peut être fait en mode boulevard urbain? Peut-être. Il y a sans doute plusieurs options à densifier autour, à se rendre jusqu'à l'aéroport.

Et on parle de transport en commun aussi. Est-ce que ça peut être une option de prolonger ce secteur-là pour enfin desservir l'Aéroport de Québec en transport en commun? Il y a un gros débat sur la question du transport en commun actuellement, et l'aéroport est toujours l'oublié, on dirait, là, dans ce débat-là. Est-ce que la solution... est-ce que ça peut être fait? Il y a des urbanistes, il y a des experts qui pourraient sans doute nous répondre sur ces questions-là.

Sur la question — je fais ça rapidement, là — du troisième lien, il y a eu un débat. Est-ce que ça doit être à l'est? Est-ce que ça doit être à l'ouest? Mais les enquêtes Origine-Destination, les données qu'on a de disponibles actuellement, pourquoi les gens disaient que ça devait être à l'ouest, bien, près de la moitié des déplacements de la rive sud vers la rive nord, le matin, s'en vont dans le secteur Sainte-Foy, et un autre, près de 20 %, sinon, c'est dans Les Rivières, dans le secteur Lebourgneuf. Donc, c'est pourquoi les gens sont arrivés avec cette idée-là. C'est que le trafic est beaucoup dans le secteur Sainte-Foy le matin, et le trafic du retour, du soir, près des deux tiers des déplacements s'en vont entre les secteurs, si on veut, Saint-Étienne, Saint-Romuald et Saint-Jean-Chrysostome, là, ces secteurs-là. Donc, c'est pour ça que les gens disaient : Ça pourrait peut-être être utile à l'ouest. Mais où on le met à l'ouest, ça, c'est une autre histoire. C'est peut-être un petit peu plus... L'espace disponible n'est peut-être pas là.

Donc, les gens sont arrivés en disant : Ça prendrait peut-être ça à l'est. Est-ce qu'on peut se servir d'un troisième lien pour faire du développement économique? Peut-être, mais est-ce que c'est la meilleure façon d'investir l'argent? Mais il y a des experts qui pourront nous répondre. On a un bureau de projet sur ces questions-là. Parce que je démontrais par Robert-Bourassa qu'on a réussi à faire du développement économique, mais est-ce que le secteur D'Estimauville pourrait profiter de ça, d'un troisième lien à l'est, pour se densifier encore plus? On veut développer encore plus D'Estimauville, mais aussi pour en faire, par exemple, un terminus important en termes de transport en commun parce que le secteur D'Estimauville doit être desservi en transport en commun.

Donc, s'il faut faire des améliorations au transport en commun, je pense que tout le monde s'entend, quand on pose la question aux gens de Québec : Est-ce qu'il faut améliorer le transport en commun?, c'est assez unanime, les gens disent oui, mais on ne s'entend pas nécessairement sur les solutions. Mais, en faisant quelque chose, le secteur D'Estimauville peut devenir un terminus très, très important. Donc, est-ce qu'en disant que, si jamais on va de l'avant avec un troisième lien, est-ce qu'on peut en même temps en profiter pour développer le transport en commun, avec ça?, je pense que c'est quelque chose qui pourrait être fait, de densifier, d'avoir un impact sur le transport en commun, évidemment du développement économique.

Mais, pour ce qui est de la réalité de Lévis, honnêtement, je la connais moins. Je suis député à Québec. Donc, moi, je veux qu'il y ait un impact pour Québec. Je pense que, comme député de la région de Québec, on est responsable en disant : Quel est l'impact pour Québec? Pour la réalité du transport dans le secteur Lévis, je connais beaucoup moins la situation, je la vis moins. Donc, cette question-là, il y aurait sans doute un impact pour le développement de Lévis, s'il y avait un troisième lien à l'est, c'est indéniable. Mais est-ce que c'est la meilleure façon de le faire? Bien, c'est pour ça qu'on a un bureau de projet qui peut nous arriver avec certaines réponses, avec des analyses officielles, des analyses d'experts, des analyses neutres, sans faire de politique sur ces questions-là.

Et je pense qu'avec le bureau de projet on est sur la bonne voie d'avoir certaines réponses, mais je pense qu'il va falloir aussi se poser des questions sur les différentes interventions routières supplémentaires qui peuvent être faites.

Donc, le troisième point, c'est la question du transport en commun, je l'ai abordé un petit peu. Quand je vous dis qu'il faut améliorer, je pense que c'est un fait, il faut améliorer. Est-ce que ça passe par un service lourd, type SRB, par un réseau d'express bonifié? Les express sont très populaires. Est-ce qu'on peut investir de façon plus importante dans notre réseau d'express? Je pense qu'il faut améliorer le transport nord-sud. Ça, on n'a pas tellement le choix non plus. La desserte des parcs industriels, Vanier-Les Rivières, je vous ai dessiné un peu les contours du comté tout à l'heure, mais c'est aussi à peu près tous... pas tous, mais plusieurs parcs industriels, zones industrielles. On a besoin d'améliorer la desserte de nos parcs industriels. Donc, je vous fais un peu le portrait, là, général de la question du transport en commun.

Il n'y a pas nécessairement de question dans ce que je viens d'énoncer, mais il y a différentes solutions pour lutter contre la congestion routière, développer du transport en commun, faire en même temps profiter... s'il y a des investissements comme ça, bien, il faut qu'il y ait un impact économique, donc densification. Et je reviens encore sur la question du prolongement de l'autoroute de la Capitale vers Cap-Rouge, Saint-Augustin et vers l'aéroport. Je pense qu'on a une occasion d'avoir un impact assez significatif sur la congestion, sur le développement économique et sur le développement du transport en commun vers l'aéroport. Je pense que c'est quelque chose qui est assez fondamental, à étudier très sérieusement, puis je veux laisser quelques minutes au ministre pour réagir à ça.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre. Un peu moins de trois minutes.

M. Blais : Disons... Il y a beaucoup de choses. Tout d'abord, sur l'Aéroport de Québec, vous savez qu'ils sont très, très favorables à la prolongation, hein, de l'autoroute 40. Dans le fond, on a maintenant un aéroport international. Pendant longtemps, on n'était pas certains qu'on en avait un. On en a un qui a l'envergure internationale, maintenant, et qui va continuer à grandir. Donc, c'est sûr que, pour eux, il y aurait un avantage important, là, à ce qu'il y ait une autoroute qui passe près de l'aéroport, qui puisse capter les marchandises, mais aussi les personnes qui arrivent à Québec. Je pense qu'ils l'ont déjà défendu très clairement.

Moi, ce que je retiens un petit peu de ce que vous avez dit, c'est qu'il faut travailler sur plusieurs fronts. Et il y a eu une polarisation du débat, là, dans lequel, je pense, notre gouvernement n'était pas partie, là, mais il y a eu une polarisation du débat. Il y a ceux qui disent : Bien, finalement, faisons un troisième lien, puis on va régler le problème de la mobilité, puis, bon, ceux qui disent : Bien, c'est du transport collectif, et puis on va régler le problème de la mobilité à Québec, hein? Puis nous, on n'a jamais accepté de jouer et de polariser comme ça le débat en disant : Si vous êtes pour le troisième lien, vous êtes contre le transport collectif et, si vous êtes pour le transport collectif, bien, vous êtes contre les automobilistes. On n'a jamais, jamais, jamais, embarqué là-dedans, ni nous ni notre premier ministre n'a eu ce type de jugement là.

Le dossier du transport collectif à Québec, le maire de Québec nous a demandé du temps pour entrer en discussion avec sa population, là-dessus. Il est conscient, là, que le dossier, disons, a été chamboulé par le retrait de Lévis. Il avait cette grande vision là des deux rives. Cette vision-là n'existe plus pour le moment, du moins. Il nous a demandé du temps pour entrer en discussion avec sa population et ensuite, bien sûr, de nous faire des propositions et de répondre aux questions.

Nous, on va l'appuyer. On a déjà décidé de l'appuyer en lui laissant des sommes, hein, suffisantes pour continuer, hein, ses travaux, là, d'investigation. Donc, on est en appui complet, mais ça ne peut pas être le projet du gouvernement du Québec, c'est le projet de la ville de Québec, maintenant, ou de la grande région de Québec, pour le mieux. Ensuite, nous, on va être en appui financier ou en appui de compétences.

Maintenant, vous avez raison de dire : Il y a aussi des enjeux pour les voitures. Ceux qui sont obligés de se rendre en voiture à leur travail ou d'aller reconduire les enfants, on a besoin aussi d'une infrastructure routière qui est capable, donc, de supporter l'augmentation de la population et l'augmentation, bien sûr, du nombre de voitures et de camions sur le territoire du Québec. Donc, il y a différentes choses qui sont envisagées, vous en avez fait une liste.

Moi, dans ce que j'ai compris, là, c'est...

Le Président (M. Auger) : Désolé, M. le ministre, c'est tout le temps que nous avons pour ce premier bloc.

M. Blais : Ah! on reviendra là-dessus. On reviendra là-dessus, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Nous allons maintenant poursuivre avec le premier bloc du deuxième groupe d'opposition. M. le député de La Peltrie, et vous avez 18 minutes.

M. Caire : Merci, M. le Président. À la surprise générale, je vais discuter aussi du SRB ou du troisième lien — j'ai pensé à l'orchestre symphonique, mais plus tard, peut-être — parce qu'il y a quand même 12,5 millions de dollars qui ont été investis dans le bureau de projet du SRB. Est-ce que le ministre peut nous ventiler les dépenses qui ont été faites sur ce 12,5 millions là? Est-ce que la totalité a été dépensée ou engagée? Si oui, à faire quoi?

M. Blais : Il fallait la poser la semaine dernière au ministre des Transports, se rendre là puis poser la question. Vous avez des représentants, il me semble, là. Il y a eu 10 heures, la semaine dernière, où le ministre des Transports, avec toute son équipe, avec les sous-ministres, avec toute son équipe du ministère... pour répondre à ces questions-là. Il fallait... Il me semble qu'on ne fera pas ça aujourd'hui, quand même.

M. Caire : C'est parce que vous vous pitez la balle l'un, l'autre.

M. Blais : Non, pas du tout. Pas du tout. Moi, je réponds aux questions. Mais, quand même, il y a des questions par rapport au ministère des Transports. J'espère que vous allez lui poser la question. Il n'a certainement pas dit que c'était au ministre responsable de la Capitale-Nationale de répondre à cette question-là. Bien, voyons!

M. Caire : Puis ça, c'est votre réponse. Vous dites : Je ne le sais pas.
• (14 h 50) •

M. Blais : Ma réponse, c'est : Posez donc la question à la bonne personne. Ça avancerait, il me semble, un peu plus vite dans les débats, O.K.?

Une voix : Ce n'est pas les crédits des Transports, là.

M. Caire : Parce que, dans le budget du gouvernement du Québec, il y avait 12,5 millions, pour le SRB, déjà dépensés, déjà engagés. Dans le nouveau budget, il y a 56 millions qui ont été budgétés. Si je ne me trompe pas, c'est la page 64 du budget : 56 millions. Vous avez parlé tantôt du bureau de projet pour le troisième lien. J'ai vu comme tout le monde qu'il y avait à l'étude un lien Québec-Lévis, mais, tout à l'heure, vous avez parlé de 20 millions. Je le retrouve où, dans le budget, ce 20 millions là? Mais peut-être que monsieur peut répondre, là, ça ne me dérange pas.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Non, je peux répondre, tout va très bien. C'est 20,5 millions, donc ce n'est pas 20 millions. Donc, ça a été confirmé par le ministre, c'est au PQI. Il faut comprendre que, dans le budget du gouvernement, les éléments du PQI en général sont sous les 50 millions, là, ne sont pas tous présentés, ça dépend des dossiers. Il y a des dossiers pour lesquels on veut clarifier des choses. Mais, en général, la norme, c'est : les éléments qui sont moins de 50 millions, on ne les présente

pas. Mais le ministre a confirmé, le gouvernement va confirmer qu'il y avait un budget, pour le bureau de projet du troisième lien, de 20,5 millions.

M. Caire : O.K., mais je ne le retrouve pas au budget, là, il est quelque part dans une dépense du PQI.

M. Blais : Ça a été confirmé.

M. Caire : Confirmé.

M. Blais : Oui.

M. Caire : O.K. On me dit que le bureau de projet du troisième lien est en opération. En fait, là, j'ai un problème parce que le président du Conseil du trésor a dit qu'il ouvrirait quelque part au printemps, puis le ministre des Transports, lui, dit : Non, non, non, il est déjà en opération. Le ministre de la Capitale-Nationale, il dit quoi, lui? Est-ce que le bureau de projet est déjà en opération?

M. Blais : Bien, je ne sais pas si vous avez posé la question, je pense, au ministre des Transports la semaine dernière. C'est ça? Sur le bureau...

M. Caire : Non, je vous pose la question...

M. Blais : Mais je veux savoir...

M. Caire : ...à vous. En fait, la question a été posée au ministre des Transports, la question a été posée au président du Conseil du trésor; là, je vous donne leur réponse à eux autres. Il y en a un qui dit que ça va se faire au printemps, l'autre qui dit que c'est déjà en opération.

M. Blais : Écoutez...

M. Caire : Non, mais, s'il veut participer à nos échanges, ça va me faire plaisir.

M. Blais : Non, mais je veux juste essayer de comprendre un petit peu, là, l'essence de votre question, c'est seulement ça.

M. Caire : Bien, c'est parce que j'essaie de savoir : Est-ce qu'il est en opération, oui ou non, le bureau de projet ou ça va se faire plus tard? J'imagine que ce dossier-là, il vous concerne.

M. Blais : Ce que le ministre des Transports... Je vais répondre à sa place, mais je pense que, la prochaine fois ou l'année prochaine, il faut vraiment vous rendre, si ça vous intéresse davantage, aux crédits des Transports, là. Donc, ce qu'il a annoncé la semaine dernière, c'est qu'il avait discuté avec le maire de Québec, avec le maire de Lévis sur la gouvernance, et qu'ils se sont entendus sur la gouvernance de ce bureau-là parce que c'est une gouvernance assez complexe. Ça comporte des MRC mais aussi des représentants des villes. Mais il y a eu une entente. Donc, ils sont en train de voir maintenant la composition, les individus qui vont faire partie de ce bureau-là.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Oui, merci, M. le Président. Bien, je ne sais pas, moi, je... D'abord, la question, elle a été posée au ministre des Transports. Je vous donne sa réponse. Je ne lui reposerai pas la question parce que, d'après moi, il va me donner la même réponse.

Ceci étant dit, comme ministre de la Capitale-Nationale, j'imagine que le troisième lien, c'est un dossier qui vous intéresse un peu, j'imagine. Bon, puis vous êtes quand même ministre du gouvernement, donc j'imagine que ça aussi, ça fait en sorte que vous avez voix au chapitre. J'ai un ministre président du Conseil du trésor qui me dit : Ça va ouvrir au printemps, donc ce n'est pas en opération. J'ai le ministre des Transports qui dit : Non, non, non, c'est en opération. Mieux que ça, j'ai le ministre des Transports qui dit : Ça va être en opération et avant le budget.

C'est parce que, je reviens un peu sur ce que ma collègue de Taschereau disait, la position du gouvernement n'est pas très claire sur où est-ce que vous vous en allez. Avec le SRB, c'était très clair. Le bureau de projet, il était clair. Je peux vous dire où il est, je peux vous dire qui travaillait là, je peux vous dire combien il avait d'argent. Physiquement, là, on sait où est-ce qu'il était, où est-ce qu'il est encore parce qu'il est encore en opération. On peut vous dire les contrats qui ont été donnés par le bureau de projet. Ça, c'est clair, clair, clair. Je peux vous dire les montants qui sont alloués au SRB, ils sont dans le budget, c'est noir sur blanc.

Mais, dans le cas du SRB : Ah! bien, vous voyez, ce n'est pas suffisamment élevé pour qu'on le mette dans le budget. Mais on l'a dit, on l'a dit, on va mettre 20,5 millions, on l'a affirmé. On ne l'écrit pas, mais on l'affirme. On a dit, bon, parce que le gouvernement parle d'une seule voix, on a dit qu'on allait démarrer un bureau de projet avant le dépôt du budget. Ça, c'est le ministre des Transports qui a dit ça.

Après le budget, là, le ministre des Transports dit : Bien, il est en opération. Puis le président du Conseil du trésor me dit : Bien non, ça va aller plus tard, au printemps. Moi, j'essaie juste de voir il se passe quoi. Puis le premier concerné là-dedans, c'est le ministre de la Capitale-Nationale, celui qui devrait s'inquiéter de savoir qu'est-ce qu'on fait avec ça parce que, s'il y a un débat qui enflamme Québec, les gens qu'il représente, c'est le dossier du troisième lien. Je pense qu'il va être d'accord avec moi. Donc, je veux savoir où est-ce qu'il est, combien il y a de gens qui travaillent là puis, à la limite, est-ce qu'on pourrait aller le visiter ensemble.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Bien, s'il y a un dossier qui enflamme Québec, c'est le dossier du troisième lien, mais je peux vous dire que j'ai lu *Le Journal de Québec* ce matin et je ne suis pas certain que ça enflamme vraiment la CAQ, là, ce qu'on a lu, là, sur le troisième lien. Comprenez bien la situation, là, les gestes qui ont été posés. Moi, c'était clair pour moi que, si on voulait être pris au sérieux pour le troisième lien, il fallait créer un bureau de projet. C'était clair pour moi. Et il fallait l'annoncer avec un budget substantiel.

Je me souviens, la CAQ nous demandait 12 millions. Écoutez, c'est une infrastructure, c'est un projet extrêmement important pour la région de Québec, d'ampleur extrêmement complexe. 12 millions, ce que proposait la CAQ, ce n'était pas suffisant. Donc, on a dit : Nous, on met 20,5 millions sur ce bureau de projet.

Maintenant, la question avec les élus de Lévis et de Québec, c'était de définir la gouvernance. C'est fondamental de savoir comment ce bureau de projet va être gouverné. C'est un projet du ministre des Transports en collaboration avec les deux villes. Ce que le ministre des Transports a dit, effectivement, la semaine dernière, je crois, là, si ma mémoire est bonne, c'est que la gouvernance, maintenant, on s'était entendus, il y avait entente là-dessus. Il s'agit maintenant de mettre sur pied le bureau. Mais, une fois que la gouvernance est faite, ce qui était le pas le plus difficile dans ce projet-là... moi, je pensais que ça prendrait plusieurs mois de discussion, une fois que ce serait fait, ensuite, le bureau de projet pourrait démarrer, ce qui va arriver de manière imminente, vraisemblablement.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie, 10 minutes.

M. Caire : Non, mais... Parfait, mais, M. le Président, je suis un homme heureux parce que je l'ai, ma réponse. Ce que le ministre responsable de la Capitale-Nationale vient de me dire, c'est qu'un bureau de projet, il n'y en a pas. Il n'y en a pas. Il va démarrer incessamment. Donc, il faudra effectivement poser des questions à son collègue des Transports, qui, lui, est sûr qu'il y en a un. Ça fait que, là, j'ai deux ministres sur trois qui me disent : Il n'y a pas de bureau de projet pour le troisième lien. Je veux juste appeler...

M. Blais : ...laisser le collègue à son interprétation, M. le Président. Mais je lui laisse... Il a vraiment le droit à ses interprétations.

M. Caire : Ah! c'est correct. Mais, je veux dire...

M. Blais : Ça, c'est un droit, là, fondamental.

M. Caire : ...on a le verbatim, on a le verbatim.

Le Président (M. Auger) : Nous avons compris. M. le député La Peltrie.

M. Caire : Mais, ceci étant dit, s'il y en a un, je réitère, demain, je suis disponible pour aller le visiter avec lui. S'il y a un bureau de projet, donc, physiquement quelque part, il y a un bureau de projet, il y a des gens qui travaillent, demain, je suis disponible pour qu'on aille le visiter ensemble, si c'est le cas. Mais, comme j'ai compris que le bureau de projet serait mis en place incessamment suite aux discussions sur la gouvernance...

Je veux juste rappeler au ministre que le troisième lien a fait l'objet d'un engagement électoral, en 2014, de la part de sa formation politique et que, trois ans plus tard, on est encore en train de se demander s'il y aura un bureau de projet, si, effectivement, il y a de l'argent au rendez-vous, alors que le SRB, qui n'a fait l'objet d'aucune discussion puis aucun engagement, lui, il avait de l'argent, lui, il y avait du monde qui y travaillait, puis, lui, il avait même un ajout d'argent additionnel de 56 millions dans un budget, alors que le maire de Québec nous a dit, sur les ondes publiques, que, depuis six mois, il sait que la ville de Lévis est susceptible de se retirer du projet.

Donc, le gouvernement du Québec, sachant que la ville de Lévis avait de bonnes chances de se retirer du projet, a quand même budgété 56 millions pour un projet dont il devait s'attendre à ce qu'il avorte. Comment le ministre de la Capitale-Nationale peut nous expliquer sa priorisation des budgets pour Québec?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Moi, j'entends le député, mais il n'est pas maire de Québec. Il veut peut-être le devenir...

M. Caire : Non, non, non.

Une voix : Il y a des rumeurs, il y a des rumeurs.

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Chers collègues, juste une personne à la fois. M. le ministre.

M. Blais : Il n'est pas maire de Québec. Il n'est pas maire de Lévis non plus. Et moi, je suis là pour représenter les intérêts de la région de Québec, d'accord? Puis je m'attends à ce qu'il représente aussi un peu les intérêts de la région de Québec. Donc, il n'a pas à se substituer aux décisions du maire de Québec. Quand le maire de Québec a dit : Écoutez — ou le maire de Lévis — on abandonne le projet, quand le maire de Québec décide qu'il veut encore notre appui, cependant, il veut consulter sa population, il n'a pas à dire au maire de Québec ce qu'il doit faire et ce qu'il doit penser.

C'est ça, la différence fondamentale, je pense, entre moi et lui. On est en appui à la ville de Québec. La ville de Québec définit ses priorités de transport collectif. Il y avait un projet que la CAQ appuyait en 2014. Je peux lire, là, les engagements pour la Capitale-Nationale de la CAQ : «...amener les sociétés de transport sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec à établir des corridors communs pour faciliter [les transports,] les déplacements interrives et accroître la fluidité...»

Donc, vous étiez là, vous aussi, à ce moment-là, mais on ne va pas rentrer ça dans la gorge du maire de Québec. Si le maire de Québec veut revenir à sa population, veut répondre à sa population de ses priorités, de sa vision des choses, laissons-le aller, laissons-le faire. Vous n'êtes pas le maire de Québec.

• (15 heures) •

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Bien oui, tout à fait. Puis je suis content que le ministre relise nos engagements en matière de transport collectif, comme ça, ça va lui éviter de redire publiquement et de se contredire, de ce fait, que nous pensons que le troisième lien est une solution magique qui va régler tous les problèmes. Il confirme donc que nous-mêmes, en 2014, confirmions que ça prenait aussi du transport collectif. Mais par contre on est cohérents...

M. Blais : Un petit peu.

M. Caire : ...on est cohérents, puis nous, on se disait : Le troisième lien va être une belle occasion d'assurer ce passage-là interrives.

Maintenant, je reviens sur ma question initiale parce qu'il peut me dire : Je ne suis pas le maire de Québec, je ne suis pas le maire de ci, je ne suis pas le maire de ça. Non, mais je suis député de La Peltrie. Il y a un budget qui a été déposé par le gouvernement du Québec, dont le gouvernement est responsable, qui budgète 56 millions pour le projet de SRB. Le maire de Québec nous fait part du fait que la ville de Lévis... lui savait, lui savait que la ville de Lévis était susceptible de quitter la table de projet, c'est ce que le maire nous dit. Et donc, malgré ça, malgré cette hypothèse-là plus que probable, le gouvernement a quand même budgété 56 millions pour le SRB.

Alors, moi, ce je veux savoir : Est-ce que le gouvernement du Québec était au courant de ces intentions-là du maire de Lévis et pourquoi ont-ils budgété 56 millions malgré tout?

M. Blais : Alors, on m'envoie un extrait, là, des... Si vous aviez été aux crédits des Transports la semaine dernière, là, vous auriez eu cette réponse, là, du ministère des Transports. Donc, tout ça pour répondre à votre question de tout à l'heure, là. Donc, le MTQ a déjà commencé à plancher sur les échéanciers de travail qui seront proposés par le ministère pour finaliser tout l'organigramme du projet. Donc, on a une gouvernance, on aura bientôt un organigramme.

M. Caire : Il y a-tu quelqu'un qui a compris ce que ça voulait dire?

M. Blais : Bien, c'est parce que vous n'avez pas l'habitude de gérer des grands projets. Je ne pense pas que vous ayez déjà géré grand...

M. Caire : Non, mais je pense qu'on a ça en commun.

M. Blais : Je ne pense pas que vous ayez géré des grandes choses, là, dans votre vie, donc c'est nouveau, là, pour vous, là, hein? Donc, quand on gère d'aussi grands projets que ça, on commence par définir la gouvernance, on définit un organigramme plus précis, puis ensuite, bien, découle la composition du comité. C'est tout, là.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie, il reste quatre minutes.

M. Caire : Bien, je constate que le ministre de la Capitale-Nationale vient d'apprendre avec moi, en même temps que nous tous, que le ministère des Transports... ça fait que peut-être que lui aussi aurait dû assister aux crédits du Transport, ça lui aurait appris des choses sur son propre gouvernement.

Ceci étant dit, M. le Président, ce que j'ai maintenant... ce que j'aimerais maintenant savoir, c'est... compte tenu du fait que le projet de SRB vient de tomber, deux questions se posent : Qu'est-ce qu'on fait avec les 56 millions et quelle sera la part de la ville de Lévis? Parce que ce qu'on a compris, c'est que le gouvernement du Québec pourrait vouloir imposer des sanctions pécuniaires à Lévis en ne lui donnant pas sa part des 56 millions pour ses propres projets. Est-ce que c'est une fausse rumeur ou est-ce que c'est une réalité à laquelle la ville de Lévis doit s'attendre?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Bien, c'est à vous de me dire si c'est une rumeur ou pas. Où est-ce que vous avez pris ça qu'il y aurait des sanctions pécuniaires pour Lévis? Ça vient d'où ça?

M. Caire : Mais ça va me faire...

Le Président (M. Auger) : Juste un à la fois, s'il vous plaît! M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Ça va me faire plaisir, M. le Président, parce qu'il a été dit, dans *L'espace public*, que la ville de Québec pourrait conserver... pourrait conserver...

M. Blais : Mais *L'espace public*... un instant, là! On est dans *L'espace public*, ce n'est pas rien.

M. Caire : Mais c'est pour ça que je pose la question. Le ministre... Regardez, je lui fais une passe sur la palette, là. Regardez comme je suis gentil, une passe sur la palette, il va pouvoir nous dire qu'est-ce qu'on va faire avec les 56 millions et quelle est la part réservée à la ville de Lévis. Vous voyez, il va pouvoir démentir toutes les rumeurs dans une seule réponse.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : J'essaie de vous suivre, mais vous m'avez dit qu'il y aurait un risque de sanctions pécuniaires pour Lévis.

M. Caire : Bien, si Lévis n'a rien...

M. Blais : Et ça vient de *L'espace public*.

Le Président (M. Auger) : Cher collègue, personnellement, je veux entendre la réponse du ministre.

M. Caire : Non, mais je veux juste préciser que, s'il n'y a rien pour Lévis, il faudra comprendre qu'il y a des sanctions pécuniaires.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Oui. Donc, ça vient de *L'espace public*. *L'espace public* a annoncé récemment qu'il y aurait des sanctions pécuniaires contre Lévis, c'est ça que vous me dites, là?

M. Caire : Qu'est-ce qu'on fait avec les 56 millions?

M. Blais : Oui. Les 56 millions, le gouvernement s'est déjà... dit là-dessus que c'était prévu pour le projet du SRB Québec-Lévis. Donc, il n'est plus là pour le moment. On verra maintenant quels sont les projets que Québec va proposer dans les prochaines semaines ou prochains mois.

Nous, on était là pour un projet de plus de 1 milliard de dollars, d'accord, pour vraiment développer une infrastructure pour la grande région de Québec, on était là pour un projet...

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie, effectivement, un peu moins de deux minutes. Allez-y. J'essaie d'équilibrer le temps, chers collègues, entre les questions et les réponses. Allez-y.

M. Caire : Oui. Bien, le 56 millions, il est encore là, là, il n'est pas... donc, il va être réaffecté à quoi?

M. Blais : Écoutez, le 56 millions n'est plus là, c'était pour un autre projet. Ce qui est important de rappeler...

M. Caire : ...sont dans les coffres du gouvernement.

Le Président (M. Auger) : ...

M. Caire : Non, non, mais, M. le Président, le 56 millions, il est encore dans les coffres du gouvernement. S'il ne va plus au SRB, il n'a pas disparu, là. Il est encore là. Il va être réaffecté à quoi?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Alors, le 56 millions est encore là. Effectivement, il est encore dans les coffres du gouvernement.

M. Caire : Bon.

M. Blais : C'est très fort. On avance beaucoup.

M. Caire : Oui. Puis il va servir à quoi à partir de maintenant?

M. Blais : On verra. On verra. La ville de Québec nous a demandé du temps pour redéfinir un projet de transport collectif. On était là pour un projet de 1 milliard de dollars, je pense qu'on va être encore là pour un autre projet si, bien sûr, la population, là, est en appui à son maire puis si le maire définit avec sa population le projet qui convient pour le XXI^e siècle, pour la ville de Québec.

Le Président (M. Auger) : Une minute à l'échange.

M. Caire : Et on comprend que c'est exactement la même réponse pour la ville de Lévis. Du 56 millions, la part dévolue à la ville de Lévis sera toujours dévolue et disponible pour la ville de Lévis, pour les projets du maire Lehoullier.

M. Blais : Le maire Lehoullier nous a dit que lui aussi avait des projets, je crois, de développement. Donc, on sera là aussi pour ça. Ça a déjà été dit par ma collègue la députée de Bellechasse, ça a été dit aussi par le ministre des Transports, là. Puis, si le maire de Lévis a des projets en transport collectif, bien sûr, on sera là pour l'appuyer.

Le Président (M. Auger) : 30 secondes, M. le député.

M. Blais : Il n'y a pas d'inquiétude là-dessus.

Le Président (M. Auger) : 30 secondes.

M. Caire : Bien, merci, M. le Président. Non. C'est correct. Je vais me garder...

Le Président (M. Auger) : ...

M. Caire : Je vais me garder ça pour... Oui.

Le Président (M. Auger) : Avec plaisir. Nous allons poursuivre avec le deuxième bloc du gouvernement pour 18 minutes. M. le député de Montmorency.

M. Bernier : Oui. Juste quelques instants, M. le Président, premièrement, saluer, vous saluer, saluer tous les collègues qui sont ici. En ce qui regarde la présentation faite par M. le député de La Peltrie, je veux juste mentionner une chose, c'est que moi, en ce qui me concerne, j'ai écouté le maire de Lévis dans des déclarations qui ont été faites la semaine dernière, et le maire de Lévis, ce qu'il a déclaré, c'est qu'il était pour déposer un nouveau projet, déposer sa vision à lui pour sa ville en ce qui regarde le transport en commun. Et il n'a jamais, jamais mentionné qu'il se sentait brimé ou qu'il se sentait opprimé par le gouvernement en ce qui regarde sa décision de se retirer du SRB, jamais. Ça adonne bien, je l'ai rencontré dernièrement, le maire de Lévis, et il répétait encore la même chose, qu'il était pour déposer un nouveau projet, comme le maire de Québec également — parce que, bien sûr, je suis un député de la Capitale — comme le maire de Québec l'a également mentionné.

Le maire de Québec, ce qu'il a mentionné, c'est qu'il était pour préparer une... qu'il était pour rencontrer les gens, reconsulter les gens et revenir avec un projet. Quel genre de projet? Il va le définir. Est-ce que ça va être un SRB? Ça va être d'autres types? Il va définir, mais il va définir un projet de transport en commun pour la région de la Capitale, O.K., comme le maire de Lévis va le faire aussi, comme le maire de Lévis a également avantage à traverser ses citoyens du côté de la rive sud et comme, de notre côté également... Moi, je suis dans l'est, et également on a un intérêt là-dessus, mais, ça, j'y reviendrai plus tard. Mais je veux juste faire cette mise au point là. O.K.? Puis il n'y a pas personne qui se sent frustré, ou indigné, ou comprimé par notre décision présentement de prendre le budget et de le mettre de côté.

Je pense que chacun, chacune des deux villes, ce qu'ils veulent avant toute chose, c'est de revenir auprès de leurs citoyens, réévaluer leurs plans et redéposer des projets auprès du gouvernement du Québec. Donc, je voulais faire cette mise au point là. Mais il n'a jamais, jamais senti qu'on voulait... que quelqu'un lui en voulait, même pas du côté de Québec. Québec a fait un choix par rapport à cette décision. Je veux juste préciser ça. Je laisse maintenant la parole à mes collègues. Je vais revenir tout à l'heure.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Vanier-Les Rivières, 15 min 30 s.

M. Huot : Merci. Merci à nouveau, M. le Président. Je vais conclure le bloc de tout à l'heure. Je sais que le ministre voulait conclure un peu sur l'ensemble des mesures qui sont nécessaires pour lutter contre la congestion routière en prenant l'exemple de la congestion routière sur l'heure de pointe, du retour à la maison le soir, en donnant quelques exemples. On a Henri-IV, oui, vers le sud, vers les ponts, et, on le voit, est congestionné, mais Henri-IV vers le nord aussi, vers Val-Bélair, est congestionné de façon régulière, puis ça commence des fois Versant-Nord jusqu'à Sainte-Foy. Donc, les interventions d'amélioration d'Henri-IV auront sans doute un impact sur la congestion qu'il y a là. Robert-Bourassa vers le nord est congestionné, qui passe dans mon comté, à partir de l'Université Laval jusqu'aux Galeries de la Capitale, c'est régulièrement assez congestionné.

• (15 h 10) •

Est-ce qu'il y a moyen d'améliorer par le transport en commun? Peut-être, mais il y a souvent... le débat qui vient sur les heures de cours à l'Université Laval, si on modulait les cours, c'est quelque chose qui revient de temps en temps dans l'actualité. Wouh! Une autre mesure qui pourrait avoir un impact sur la congestion routière par d'autres choses, ce n'est pas nécessairement le développement d'un troisième lien qui va changer la congestion routière vers Henri-IV Nord, vers Robert-Bourassa vers le nord. Laurentienne vers le nord, on a des interventions qui...

Quel est l'impact d'un troisième lien? Il n'y en a pas nécessairement. Capitale vers Beauport, bien, peut-être, là, qu'un troisième lien peut avoir un impact sur la congestion de la Capitale, qui est rendue quand même assez incroyable. Capitale vers l'ouest, quand on veut s'en aller vers Val-Bélair, la sortie de l'échangeur Capitale—Henri-IV, c'est quelque chose le soir, ça, comme congestion, mais, avec la reconfiguration éventuelle de l'échangeur, on aura sans doute un impact. Si on prolonge, par exemple, la Capitale vers Saint-Augustin, on peut avoir un impact aussi. Donc, Charest Ouest, je l'ai mentionné tantôt, c'est congestionné vers Cap-Rouge, on aura des interventions aussi qui seront faites. On peut ajouter des réseaux d'express parce que le transport en commun est plus populaire au niveau de l'heure de pointe, au niveau des express. Donc, s'il y a des réseaux d'express, par exemple sur Robert—Bourassa, ça peut avoir un impact.

Donc, il y a toutes sortes de mesures, et c'est ce que le ministre semblait dire tantôt. Il voulait conclure l'échange qu'on avait tout à l'heure sur la nécessité, pas encore comme la CAQ, de mettre en opposition le SRB, le transport en commun et le troisième lien. C'est un ensemble de mesures qui vont ensemble, et le ministre pourra répondre là-dessus. Et peut-être le député de La Peltrie aura une autre intervention, il pourra peut-être répondre aussi sur son point de vue sur le prolongement de la Capitale vers Saint-Augustin. Mais je veux laisser le ministre conclure, ce qu'il n'a pas eu le temps de faire lors de notre dernier échange.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Mais moi, j'ai remarqué qu'à chaque fois que vous parliez du prolongement de la 40, là, vers Saint-Augustin, là, le député de La Peltrie n'écoutait pas, là, puis il tournait la tête, c'est un sujet, je pense...

Le Président (M. Auger) : Ce n'est pas nécessaire...

M. Blais : C'est un sujet qu'ils ne veulent peut-être pas aborder, mais on aura l'occasion peut-être d'en parler...

Le Président (M. Auger) : Voilà, ce n'est pas nécessaire. On peut poursuivre.

M. Blais : ...qu'il faudrait peut-être aborder ensemble éventuellement parce que ça fait partie de...

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît, chers collègues! M. le ministre.

M. Blais : Ça fait partie de la palette des discussions qu'on doit avoir, là. Je pense qu'il faut regarder de plus en plus l'ensemble des choses.

Donc, comme vous l'avez dit, là, l'enjeu, c'est d'essayer de dépolier un peu, hein, le débat, qui est un peu politique, puis c'est normal parce que les gens sont fatigués, à Québec, d'attendre, d'attendre aux ponts, d'attendre sur plusieurs artères. On n'a pas été habitués à ça à Québec. Moi, quand je suis arrivé ici, en 1992, la circulation ne ressemblait pas du tout à ce qu'elle est aujourd'hui. Ce que l'on sait, c'est que les choses ne vont pas s'améliorer, et donc il y a des choix de société à faire, il y a des choix d'urbanisme à faire. Et ces choix-là sont extrêmement importants pour les prochaines années. Puis ce que l'on souhaite, c'est que ces choix-là soient rationnels et qu'ils aient vraiment un impact sur la mobilité.

En plus, il faut regarder quelles sont les priorités en termes de mobilité, quelles sont les populations aujourd'hui qui souffrent peut-être le plus dans la grande région de Québec d'un problème de mobilité puis pourquoi on devrait s'attaquer peut-être à ces populations-là, à ces groupes-là en particulier. Je trouve que ces discussions-là n'ont pas été suffisamment entamées. C'est pour ça que, dans le projet du troisième lien, ce qui est important... puis c'est pour ça qu'on l'a doté de fonds importants, beaucoup plus importants que même ce qui était proposé par les partis d'opposition, parce qu'on veut s'assurer que le projet soit viable autant au niveau technique de son infrastructure, parce que ce sera nécessairement une infrastructure extrêmement imposante, là. Pensez seulement au pont Champlain, là. Bien, c'est une infrastructure imposante, mais c'est une infrastructure de ce type-là, bien sûr, avec des conditions de réalisation très différentes du pont Champlain.

Mais il faut regarder aussi en termes de mobilité. Qui va le prendre? Qui va en profiter? Quels seront les impacts au niveau de l'urbanisme? Puis qu'est-ce qu'on fait du monde de Saint-Augustin pendant ce temps-là, du monde de Cap-Rouge, les gens qui veulent se rendre à l'aéroport de Québec, les gens de Charlesbourg, de mon coin? Les gens de Vanier, eux autres, qu'est-ce qui arrive pour eux? Est-ce qu'une fois qu'on a fait le troisième lien coûte que coûte, comme le propose la CAQ, est-ce qu'on a vraiment réglé le problème de tout ce monde-là? Je pense que non. C'est pour ça qu'il faut travailler, vous avez raison, sur plusieurs fronts. Puis je trouve qu'on est en ce moment le gouvernement, le parti politique qui est le mieux placé, là, pour développer ces projets-là dans les prochaines années.

Le Président (M. Auger) : 10 minutes, M. le député de... M. le député de Jean-Lesage. 10 minutes.

M. Drolet : Merci beaucoup, M. le Président. Mes salutations à mes collègues moi aussi, salutations aux deux groupes d'opposition, M. le ministre et son équipe, naturellement.

M. le ministre, on va essayer de changer un peu de sujet parce qu'il me semble qu'à un moment donné la Capitale-Nationale, oui, le transport a de l'importance, c'est sûr, je comprends bien ça, j'en fais partie moi aussi, de cette équipe-là et de tous ces débats-là, mais je pense qu'avant tout l'économie aussi, elle a sa place. Et puis, pour faire partie d'un gouvernement que l'économie est une priorité, alors je pense qu'on a un bilan assez exceptionnel, au moment où on se parle, pour en faire état.

Quand je regarde mes implications personnelles dans la Capitale-Nationale, je pense que ceux-là qui me suivent et ceux-là qui me côtoient au quotidien le savent très bien que j'écoute et je suis en mesure de parler aux gens d'affaires de façon régulière. Alors, je peux être en mesure de dire que, malheureusement, quand même qu'on essaierait de faire voir un tableau un petit peu négatif de la situation, je pense que c'est faire un petit peu de partisanerie à la mauvaise place, parce que, il faut être honnête, il faut être fier de ce qui se passe dans la Capitale-Nationale. On est tous des députés de la Capitale-Nationale, incluant ceux de l'opposition, et j'espère qu'ils parlent à leurs citoyens et à leurs gens d'affaires parce que nous, on leur parle, puis, nous, je pense qu'on a des réponses très positives là-dessus. Puis, moi-même, ayant été très près des gens d'affaires associés à la chambre de commerce... et, quand on parle à ces gens-là, tout le monde disent : Wow! Québec, on est chanceux, ça va bien.

D'ailleurs, une preuve est importante, on a un taux de chômage un des plus bas depuis 40 ans. On a un taux de chômage de quatre point quelques pour cent, ce qui ne s'est jamais vu. On a créé 22 000 emplois, ne serait-ce que de parler de cela sans pour autant rentrer dans les détails. Alors, il faut reconnaître, il faut reconnaître l'importance du travail qui a été fait, et ça, bien, j'en suis bien, bien, bien content.

Juste à titre d'exemple, pour ce qui est de stimuler l'entrepreneuriat, tout récemment, l'année dernière, nous avons investi avec des partenaires, il y a des privés, du monde, naturellement, des... 15 mentors d'affaires avec naturellement le gouvernement, la ville de Québec et plusieurs fonds, le Fonds InnovExport. À titre d'exemple, ce fonds-là, il y avait 30 millions de dollars, 30 millions de dollars qui est maintenant déjà investi. Ça veut dire qu'il y a des entrepreneurs de partout dans les grandes régions du Québec... sont présents à ce fonds-là, et, à titre d'exemple, bien, voyez-vous, il est déjà, déjà, déjà gobé, puis ils demandent encore des sous pour aller plus loin. Alors, si on regarde seulement cela, mais moi, je pense que stimuler l'entrepreneuriat, c'est stimuler l'économie. Alors, Québec va bien sur ce côté-là, et ça, j'en suis certain.

Je vais vous parler un petit peu de mon comté. À titre d'exemple, on a la compagnie Medicago, que tout le monde connaît bien, qui est une entreprise majeure, que son siège social va venir dans le comté de Jean-Lesage, qui a un investissement de 74,5 millions à cette entreprise-là que le gouvernement a investis, pourquoi? Créer un siège social, développer la recherche et, naturellement, tout ce qu'ils ont comme processus. Et ça, ça va créer 200 emplois additionnels aux 180 déjà existants. Alors, je pense que Jean-Lesage va en profiter beaucoup.

On parle du mégahôpital. Il faut quand même en parler du mégahôpital qui s'en vient, c'est un investissement majeur. Mais, moi, quand je parle de ça... Oui, on parle de ça pour plus tard, mais si vous saviez à quel point l'économie que ça crée alentour de chez moi, alentour de mon comté! Les gens d'affaires, quand ils me voient : M. Drolet, ça, ça va être quoi? Le stimulant que ça peut provoquer, c'est incroyable, premièrement pour des emplois, ça va créer de l'emploi, de la richesse additionnelle par rapport... c'est des très bons salaires, et le dynamisme, comme je viens de le dire, des gens d'affaires et la croyance d'investir pour faire en sorte qu'on ait davantage naturellement, dans Jean-Lesage, des entreprises innovantes.

L'écoquartier d'Estimauville, qu'on parle depuis longtemps avec la ville de Québec, et tout cela, on a une partie prenante, là-dedans, d'importance. Alors, l'écoquartier d'Estimauville qui est venu, en fait, avec naturellement les blocs du fédéral qui se sont installés chez nous, bien, c'est des emplois importants. Et ça, ça faire en sorte que des gens des fois me disent : Peut-être... bien, pourquoi je ne resterais pas dans Jean-Lesage? Alors, voilà ce qu'il va faire, l'écoquartier d'Estimauville. Il va venir combler ce besoin-là de faire en sorte que ces gens-là vont pouvoir maintenant y habiter, et très bien, et dans des espaces multifonctionnalités, que ça soit du condo, que ça soit de la maison de ville, etc. Alors, je pense qu'il faut en être très fiers. Encore une fois, l'économie va en profiter durant toute cette construction-là.

Une affaire que j'aime bien parler aussi, qu'on a investi tout récemment, M. le ministre, vous étiez là, la croyance du Centre Monseigneur Marcoux, une page d'histoire dans mon comté, une page d'histoire parce que, vous savez, j'ai connu ma femme là aussi, puis etc. Alors, c'est une page d'histoire. Mais il y avait une problématique par rapport à la construction de l'immeuble, et tout ça, et il y a eu beaucoup, beaucoup de jasage à savoir qu'est-ce qui allait venir, la survie de ce centre communautaire là. Bonne nouvelle! Vous y avez cru, le fédéral y a cru, on fait en sorte qu'on va faire un centre communautaire associé au parc Bardy, qui va être complémentaire avec, naturellement, déjà qu'est-ce que le parc Bardy fait. Encore pour qui? Pour nos aînés, nos enfants, nos personnes qui en ont besoin, pour le sport aussi en général. Alors, il faut quand même... Ça aussi, c'est une mosus de bonne nouvelle pour le comté de Jean-Lesage, mais, encore une fois, c'est parce qu'on y a cru puis on y a investi.

Depuis l'arrivée du Centre Vidéotron, on en a beaucoup parlé, le Centre Vidéotron, ça fait déjà un certain temps, mais ça, c'est du passé. Les Nordiques ne sont pas là, mais on sait très bien que le Centre Vidéotron, l'importance d'avoir une infrastructure comme ça à Québec fait en sorte que ça nous permet d'avoir un rayonnement à l'international sur plein de vedettes, etc. Oui, ça peut peut-être être des fois coûteux en ce moment sans équipe de hockey, mais ça, on verra bien l'avenir positif, mais ce qui est important, c'est ce qui se passe aux alentours. Et, moi, quand j'étais petit, là, c'était à côté de chez nous, ça. Et, moi, là, quand j'allais là, c'était du barbelé, les clôtures barbelées, puis on ne pouvait pas jamais rentrer sur le site d'ExpoCité à part que quand il y avait l'expo puis quand il y avait les Nordiques, finalement, puis les Remparts, etc. Alors, aujourd'hui, il va y avoir une place Jean-Béliveau, puis je suis fier de parler... je l'ai tellement connu, moi...

Une voix : Oui?

M. Drolet : Je l'ai fréquenté, hein?

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Drolet : Oup! je viens de déranger Éric.

Une voix : Très bonne série...

• (15 h 20) •

M. Drolet : Ah! c'est bon en maudit.

Une voix : On vous a vu dans...

M. Drolet : Et puis... Oui, oui, oui! Puis ça, écoutez, je vous en reparlerai à un autre moment donné sur ce côté-là. Mais ça va stimuler, place Jean-Béliveau, à quelle place d'affaires que ça va être le... quelle place populiste que ça va être pour nos gens du comté, où il y aura une multitude de choses, en même temps aussi, naturellement, des services de restauration ou des commerces ajoutés, qui sont déjà en appel d'offres, sans oublier aussi le marché public, qui va devenir dans mon comté. C'est sûr que ça a créé des petits remous. Le Marché du Vieux-Port, on sait que ça... Mais je pense que, pour la population en général, je pense qu'on va y être gagnants, l'accessibilité va être plus facile, etc.

Alors, j'en dis beaucoup, hein?

Une voix : ...

M. Drolet : Pardon? Non, mais c'est de l'investissement dans le comté.

Le Président (M. Auger) : Allez-y, M. le député.

M. Drolet : Bien oui, absolument. Puis ça, il faut parler de notre comté, Mme ma collègue de Taschereau, et puis je pense que, si vous parlez à vos gens qui demeurent dans votre comté...

Le Président (M. Auger) : 3 min 30 s, M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet : ...puis aux gens d'affaires qui vous connaissent, bien, vous allez peut-être voir que ça ne va pas si mal que ça.

Le Président (M. Auger) : 3 min 30 s.

M. Drolet : Puis sans oublier la 3e Avenue, une artère maintenant, M. le ministre, qui est une des plus importantes, quasiment, de la région de Québec. Mais ça, c'est dû à quoi? C'est dû à une confiance, c'est dû à une confiance économique, c'est dû à ça. Les gens travaillent. Alors, pour autant, les gens d'affaires y investissent, ce qui fait en sorte que quelque part on va y chercher de l'intérêt.

Plusieurs autres belles réalisations à venir. Naturellement, on connaît l'importance du prolongement de la promenade Samuel-De Champlain dans le comté de mon collègue, et moi...

M. Bernier : Je vais en parler.

M. Drolet : Tu vas en parler, toi, Raymond? C'est beau. Et puis aussi, naturellement, moi, j'ai des objectifs : le domaine Maizerets, qui est un enjeu pour moi, et le Port de Québec, on en parlera peut-être plus longuement un peu plus tard, qu'il y ait aussi des retombées économiques importantes avec ce qui s'en vient, alors, sans pour autant négliger l'importance pour les citoyens par rapport à la qualité des gens qui en...

Oui, j'ai beaucoup parlé de mon comté, comme la députée de Taschereau l'a dit, puis ce n'est peut-être pas dans les crédits du gouvernement, mais je pense que, M. le ministre, vous pourrez peut-être m'ajouter davantage, avec cette belle présentation que je viens de faire, du côté économique stimulant. Alors, parlez-moi-z-en donc davantage, de ce qui se passe vraiment économiquement à Québec.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, 2 min 30 s.

M. Blais : Écoutez, du côté économique, c'est assez simple, là. En 2016, je ne vois aucun signal qui est rouge ou orange, tout est vert et tout est supérieur partout à la moyenne, que ce soit la création d'emplois dans la région de Québec, qui est supérieure à la moyenne québécoise, que ce soit la croissance économique, qui est supérieure à la moyenne, que ce soient les investissements privés, qui sont supérieurs à la moyenne. Donc, on est dans une situation, là, exceptionnelle du point de vue de l'économie de Québec.

Notre seul risque, notre seul danger, et il faut en prendre conscience, c'est l'enjeu de la main-d'oeuvre. La main-d'oeuvre se raréfie, et, quand... Vous, vous rencontrez souvent les hommes d'affaires, moi, j'en rencontre beaucoup

aussi, et il y a, aujourd'hui dans la région de Québec, des projets qui ne se font pas, qui ne se feront pas parce qu'on n'est pas certain d'avoir la main-d'oeuvre pour les réaliser. Il y a des contrats qui ne se feront pas ou des contrats qui ne sont tout simplement pas sollicités, des appels d'offres auxquels on ne répond pas, pas parce qu'on n'a pas la capacité de les faire, mais parce qu'on n'a pas la main-d'oeuvre pour les réaliser.

Quand on voit les chiffres récents, là, au niveau de la création d'emplois dans la grande région de Québec, c'est intéressant de noter cependant que, par exemple, les immigrants ont été très importants pour la création de ces nouveaux emplois là. Les deux tiers, quand même, ça a été des immigrants. Donc, on fait un petit peu mieux dans notre capacité d'accueil, dans notre capacité d'intégration, on sait que c'est un enjeu pour la région de Québec, puis d'abord ça a toujours été un enjeu. Mais la main-d'oeuvre, les besoins de main-d'oeuvre, si on ne trouve pas des solutions concrètes ici, mais aussi dans d'autres régions du Québec, ça va devenir un facteur de ralentissement de notre économie. Donc, il faut s'en préoccuper, il faut trouver des solutions très pratiques à ça.

Parmi les solutions qu'on peut envisager, ça peut être les travailleurs expérimentés. On peut demander aux gens de travailler un petit peu plus longtemps. Les Québécois travaillent un peu moins longtemps que la moyenne canadienne, moins longtemps que la moyenne américaine. Si les Québécois travaillaient un tout petit peu plus longtemps, ça aurait un impact important sur le PIB national puis sur le PIB de la région de Québec. Les clientèles qui sont éloignées du marché du travail, malgré le très faible taux de chômage dans la région de Québec, en moyenne, sur l'année, là, 4,6 %, malgré le faible taux de personnes à l'aide sociale au Québec...

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Merci. Nous allons maintenant poursuivre avec l'opposition officielle. Mme la députée de Taschereau, pour les 18 prochaines minutes.

Mme Maltais : Merci, M. le Président. Une petite note par rapport à tout le débat qui s'est fait. Je tiens à répéter que le troisième lien n'est pas une réponse à la congestion, tous les experts internationaux vont vous le dire. Le Parti libéral et la CAQ parlent de ça, c'est complètement fou. Le troisième lien n'est pas une réponse à un besoin de qualité de vie des citoyens de la capitale, c'est un besoin d'aller chercher des votes à la prochaine élection, et je pense qu'on fait fausse route et qu'avec tout ce débat, qui peut être intéressant, on peut étudier un troisième lien, mais, en attendant, pour la qualité de vie des citoyens, on a scrapé un projet de transport en commun, et je trouve ça déplorable.

L'autre petite chose que je veux dire, je vais rappeler qu'en page 26 — concernant le débat tout à l'heure sur l'équité — des documents du gouvernement, c'est écrit : «Par ailleurs, les analyses réalisées par le comité de transition indiquent que, sans financement additionnel, la mise en place de l'Autorité régionale de transport métropolitain pourrait exiger des efforts financiers importants des municipalités et des usagers.»

Et, en page 27, on voit que ça sert à des choses qui sont à Québec, payées normalement, mais ici, à Montréal, en page 27, on vous dit : Pour Montréal, on met 400 millions de dollars parce qu'on a créé l'ARTM puis qu'on a des maires qui n'étaient pas contents parce qu'ils verraient leurs contributions augmenter. Pendant ce temps-là, on est à 54 % à Québec. Puis la taxe d'accise, je la recalculé, là, ça ne fera pas une grosse différence.

Bon, pont de Québec, qu'est-ce qui se passe avec le pont de Québec? Jusqu'ici, j'ai relu les galées de l'année dernière où, je vais le dire, mon collègue de La Peltrie avait questionné le ministre sur le pont de Québec. J'ai vu avec intérêt que le ministre disait : Je m'en lave les mains, ce n'est pas à moi, ça appartient au CN. Je m'en lève les mains, c'est le fédéral. Le fédéral a fait des promesses, il ne les livre pas.

Pendant ce temps-là, qui paie pour les travaux d'entretien sur le pont de Québec, travaux majeurs et entretien, le tablier, tout ça? C'est le gouvernement du Québec. J'ai découvert des chiffres. Ce que j'ai trouvé sur le site Internet de la chambre de commerce et d'industrie, le rapport Mallette, *Un modèle d'affaires et de gouvernance pour assurer la pérennité du pont de Québec*, j'ai découvert, entre autres, qu'il y a des travaux à faire bientôt, travaux majeurs et entretien. Il y en a pour 200 millions dans les 30 prochaines années. 63 % des travaux majeurs et d'entretien sont payés par le gouvernement du Québec, 63 % sont payés par le gouvernement du Québec. C'est nous autres qui entretenons le pont de Québec. La peinture, il y en a pour 400 millions. Ça, on paie le tiers quand on réussit à s'entendre avec le CN ou avec le Canada. Le tablier coûterait... l'abaisser coûterait 150 millions s'il y a un tram ou un SRB. Évidemment, encore une fois, c'est le gouvernement du Québec qui est interpellé. Par contre, ces calculs-là nous disent — c'est une possibilité, là, je ne dis pas que c'est dur comme fer — qu'il pourrait y avoir jusqu'à 100 millions d'économies si quelqu'un gérait tous les travaux en même temps et était maître d'oeuvre.

Avez-vous étudié le rapport Mallette? Avez-vous rencontré la chambre de commerce et d'industrie, M. le ministre, pour étudier cette possibilité? Et que pensez-vous de cette idée — je veux juste savoir, là — qui est présente dans le rapport Mallette, qu'on crée deux sociétés et qu'au lieu d'être — c'est une possibilité — locataire et de payer l'entretien en majorité on soit propriétaire et qu'on fasse payer l'entretien aux autres partenaires? C'est vraiment ce qu'il y a dans le rapport Mallette. L'avez-vous étudié? Qu'est-ce que vous en pensez?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Alors, il m'a été présenté à plusieurs... puis on a eu plusieurs discussions avec la chambre de commerce, bien entendu, là-dessus. Écoutez, il y a un glissement, disons, dans le rapport Mallette qui est inacceptable pour nous, puis je pense qu'il est inacceptable aussi pour vous, j'en suis certain : ce pont-là appartenait au gouvernement fédéral. Il l'a donné au CN pour s'en occuper. Ce n'est pas vrai que le gouvernement fédéral, par le CN, va le refiler au gouvernement du Québec. Là-dessus, là, c'est clair, clair, clair. Il y a eu différentes versions du rapport Mallette. Moi, j'ai eu l'occasion de commenter des versions du rapport Mallette. J'ai toujours refusé l'idée que le gouvernement du Québec devienne

responsable du pont de Québec. Puis j'espère que là-dessus on peut livrer une bataille vis-à-vis le gouvernement fédéral, je pense, vraiment, là, pour qu'il livre l'engagement électoral qu'il a pris, hein, de régler le problème. Le problème devrait être réglé depuis 10 mois. On attend encore un appel du gouvernement fédéral pour régler le problème.

Maintenant, je fais un pas dans votre direction, si vous le voulez bien, par ailleurs. Depuis l'époque de Duplessis, le gouvernement du Québec participe au pont de Québec, hein, participe, le restaure, etc., mais d'une façon, là... à l'époque de Duplessis, c'était très peu. Aujourd'hui, vous avez raison, on met des sommes plus importantes, notamment parce qu'on est un utilisateur de la chaussée, là, pour les voitures. On est pleinement au bon endroit, donc on va continuer, bien sûr, à être des partenaires, mais on ne sera jamais propriétaires et on ne laissera certainement pas le fédéral et encore moins le CN se délester de ses responsabilités. Et ça, c'est vraiment une bataille qu'on doit mener, je crois, ensemble là-dessus.

Mme Maltais : Je voudrais savoir, vous dites : On attend un appel. C'est ça, la bataille?
• (15 h 30) •

M. Blais : La bataille, c'est que les candidats du Parti libéral fédéral qui se sont engagés livrent maintenant leurs engagements.

Mme Maltais : Alors, comment vous faites? Ça fait depuis 2000 que j'entends dire qu'on va sauver le pont de Québec. Je constate qu'il est en dégradation perpétuelle et je constate que rien ne se passe. Alors, qu'est-ce que vous allez faire, autre que me dire : On attend un appel des candidats? Je comprends votre bonne volonté, mais là vous avez dit : On attend un appel. Bon, avez-vous eu des rencontres récemment? Est-ce que c'est un appel suite à des discussions? Combien de rencontres il y a eu? Livrez-nous un peu, là, le travail que vous avez fait.

M. Blais : Alors, j'ai eu... Il y a eu des rencontres publiques, vous êtes au courant. J'ai eu des discussions privées à de nombreuses reprises avec le ministre Duclos là-dessus. Je peux vous dire, là, je peux vous le dire aujourd'hui dans le micro, là : Nous attendons un appel. Nous connaissons la solution, nous la connaissons. J'en ai discuté avec mon collègue le ministre Duclos. Nous la connaissons, elle est assez bien définie. Mais maintenant, encore une fois, le téléphone, pour le moment, ne sonne pas, et c'est fondamental. La ligne que l'on ne peut pas traverser...

Mme Maltais : O.K. Mais quelle est la...

M. Blais : Je m'excuse, mais la ligne que l'on ne peut pas traverser, c'est qu'on ne deviendra pas propriétaires du pont de Québec.

Mme Maltais : Alors, quelle est la solution que vous mettez en avant?

M. Blais : C'est dans un espace de négociation pour le moment, là. Donc, je n'irai pas plus loin publiquement là-dessus. Mais ce n'est pas quelque chose d'impossible à solutionner. Il y a déjà des investissements quand même dans le pont de Québec, hein, pour assurer sa sécurité. Là-dessus, vous n'êtes pas ingénieure. Moi non plus, je ne le suis pas, mais je fais confiance aux ingénieurs qui ont la responsabilité d'évaluer la santé... la sécurité, pardon, du pont de Québec. Maintenant, il y a un enjeu de pérennité à long terme. Nous connaissons la solution, j'en ai déjà discuté avec mon collègue le ministre Duclos, mais il faut que le téléphone sonne pour qu'on s'assoie véritablement et puis qu'on négocie dans cet espace de solution là.

Mme Maltais : Donc, la solution, c'est que le gouvernement fédéral reprenne le pont de Québec, c'est la seule solution qui reste. Vous dites : Le CN, là... Il y a trois joueurs. Il y a le CN, il y a le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Le gouvernement du Québec ne veut pas le reprendre. Le CN l'a entre les mains. S'il y a une modification, c'est le gouvernement fédéral qui le reprend, mais c'est tout ce qui reste.

M. Blais : Il y a quelques options. Il y en a une que je privilégie, mais il y a quelques options en ce moment.

Mme Maltais : Bien, je pense que c'est un débat qui mériterait d'être fait ici. Moi, je pense qu'on a tous intérêt à savoir quand et comment le pont de Québec va être entretenu, repeint. La question... Oui, évidemment, moi, je n'ai jamais parlé de le démolir. Mais maintenant tout le monde s'entend que... maintenant que tout le monde s'entend — puis mon collègue de La Peltrie, je le sais qu'il a toujours été de ce côté-là — qu'il faut qu'il reste debout, qu'est-ce qu'on va faire? Qu'est-ce que vous faites? Quelle est la vision du gouvernement? Vous nous dites que, là, on ne peut pas connaître la vision du gouvernement? Aïe! C'est depuis 2000. Votre collègue Sam Hamad était président de la chambre de commerce en 2000 puis il se battait pour le pont. Alors, qu'est-ce que vous avez à nous proposer, sauf que le gouvernement fédéral... Moi, je conclus que le gouvernement fédéral doit reprendre le pont.

M. Blais : Écoutez, je vais dire, simplement par respect, là, pour nos vis-à-vis fédéraux, malgré le désaccord que... et mon impatience, donc on partage cette impatience-là, dans un... je maintiens, finalement, un espace de négociation avec eux par respect pour eux. Donc, je n'irai pas plus loin là-dessus. Puis vous avez raison pour le reste, vous avez raison pour le reste, il ne faut pas démolir le pont de Québec surtout, et le chef de la deuxième opposition a été bien mal documenté quand il s'est présenté devant la presse à ce sujet.

Mme Maltais : J'attends de vos nouvelles quand, M. le ministre, concernant cet appel? Vous l'attendez pour quand?

M. Blais : Cet appel-là, nous l'attendons depuis un certain temps.

Mme Maltais : On comprend qu'il n'est... Vous êtes... On attend du côté du... que le fédéral rappelle.

M. Blais : Je n'irai pas plus loin, mais je comprends la pertinence de vos questions. Je ne mets pas en question, là, leur pertinence, mais je veux préserver un espace de négociation.

Mme Maltais : Je pense qu'on est en commission parlementaire. Nous sommes des parlementaires qui travaillons sur le dossier depuis des années. Je pense à vos collègues qui sont avec moi ici toutes les années. On se bat tous et toutes ici pour la survie du pont de Québec, pour sa restauration, pour sa sécurité. Je ne veux pas briser vos négociations, même si j'ai bien compris le sujet de la négociation. Je vous l'ai dit, il ne reste qu'une option.

Maintenant, est-ce que nous, nous pouvons avoir une idée du moment où vous vous choquerez et vous considérerez que l'échéancier n'arrive pas ou que l'appel n'arrive pas? Est-ce qu'on est en 2017 au moins? Est-ce qu'on est à l'automne? Moi, je pense que, si, d'ici juin, vous... Si je comprends bien, si, d'ici juin, vous n'avez pas eu d'appel, vous allez faire une déclaration publique, quelque chose?

M. Blais : On prendra... On posera des gestes, là... Je suis toujours amusé aujourd'hui de voir notre ancien collègue de Chauveau, Gérard Deltell, qui a pris une position assez forte aussi, a rappelé lui aussi, hein — il est de notre côté, donc — a rappelé, disons, les députés libéraux à l'ordre. Je pense qu'il y a une pression qui doit être faite. Mais surtout il ne faut pas mêler la population sur un élément important : il n'est pas question que le Québec reprenne la propriété — puis je veux vraiment qu'on soit ensemble là-dessus — du pont. Ce pont-là appartenait entièrement au gouvernement fédéral. Il l'a laissé pour zéro sou au CN en disant de l'entretenir. Le CN ne le fait pas convenablement. Revenons au propriétaire pour régler le problème. Et on a des gens qui ont dit qu'ils allaient le régler, le problème, qu'ils le règlent. Là-dessus, il faut faire front commun.

Mme Maltais : Je vais toujours faire front commun pour la restauration du pont de Québec, sa rénovation. J'ai chicané pas mal le fédéral, qui avait laissé aller ce pont-là souvent, vous le savez. J'ai été une des premières à dire : Il faudrait que le fédéral règle le problème qu'il nous a mis entre les pattes, mais je sais que pendant ce temps, pendant que rien ne se passe, la situation se dégrade. Alors, je serai vigilante et auprès du fédéral, et auprès... d'avec vous, comme les collègues le sont tous. À ce moment-là, O.K. pour le pont de Québec. On ne peut pas aller plus loin, je le comprends.

Un autre dossier que je voudrais aborder dans ce bloc-ci : le site Cartier-Roberval. J'ai rencontré les archéologues qui ont travaillé sur le dossier. C'est un endroit important et, je vous dirais même, c'est un des legs de l'ancien député de Louis-Hébert, Sam Hamad. Sam était très fier d'avoir été là quand a été découvert le site Cartier-Roberval, je le sais, il m'en a parlé, parce qu'il m'a expliqué son enthousiasme, sa passion dans cette découverte. Souvent, on parle de Samuel de Champlain puis l'installation de la ville de Québec, mais, quand on parle du site Cartier-Roberval, on parle de la première installation en Amérique française, ce qui fait que cette installation a fait qu'après dans le suivi des débats personne n'a contesté que le Québec actuel, ce qu'on appelait le Canada à l'époque, était possession française. Bien sûr, il y a eu la croix de Jacques Cartier, mais c'est cette installation pendant un an qui a fait que, maintenant, nous avons pu, vraiment dans la continuation, là, être une société française. C'est de là que ça vient, ça vient de cette occupation-là.

L'année dernière, les fouilles devaient se continuer, la deuxième phase devait commencer, et il y avait 4 millions de dollars, dans le budget, qui étaient prévus, vous en avez parlé. Qu'est-ce qui s'est passé avec ce 4 millions? Pourquoi les fouilles ne sont-elles pas commencées? Évidemment, il y a la présidente de la Commission de la capitale nationale qui est là. J'aime bien... Si elle veut nous en parler, si vous voulez lui passer la parole, il n'y a pas de problème, mais où est ce 4 millions? Pourquoi ce n'est pas commencé?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Donc, dans le fond, comme vous l'avez dit, là, bon, c'est un site historique d'une grande importance qu'on a pris du temps d'ailleurs, à trouver, qu'on a trouvé, et maintenant on est certains, là, de la valeur de ce site-là, de la valeur archéologique de ce site-là. Il y a déjà un budget qui avait été annoncé, qui a été utilisé, là, puis qui a permis de faire des travaux d'archéologie assez importants, une première phase, là, qui est assez importante.

Il y a une autre phase — pour un peu faire rebondir sur l'article de ce matin — qui est en attente. Il y a deux enjeux par rapport à cette attente-là. Tout d'abord, s'assurer que les artefacts qui s'y retrouvent, potentiels, hein, sont protégés, et ça, je peux vous dire que la Commission de la capitale nationale a pris les mesures nécessaires pour protéger les artefacts. On me dit qu'encore une fois ce matin il y a eu une visite du ministère de la Culture suite à l'article, là, qui est paru, pour voir si effectivement les moyens qui ont été pris par la Commission de la capitale nationale étaient des moyens appropriés. Le ministère de la Culture nous dit que les moyens sont appropriés. Donc, on a cette première préoccupation de protéger le site et ses artefacts. C'est le cas, ils sont protégés.

Maintenant, il y a un enjeu, ensuite, de savoir à quel moment nous allons procéder. On fera des annonces en temps et lieu là-dessus. L'évaluation qui est faite des coûts de la phase, là, qui permettrait d'achever, là, les travaux archéologiques, parce qu'une partie est faite, c'est entre 12 et 14 millions de dollars en ce moment. Donc, on évalue la façon de le faire, la façon de le financer, et, une fois qu'on a protégé le site et, bien sûr, les artefacts, parce que je pense qu'on recherche tous les deux... on laissera le gouvernement, là, prendre des décisions budgétaires pour financer la nouvelle phase ou la dernière phase, là, des travaux archéologiques.

Mme Maltais : M. le ministre... M. le Président, je peux continuer?

Le Président (M. Auger) : Oui.

• (15 h 40) •

Mme Maltais : Écoutez, c'est parce que votre cabinet lui-même a dit que vous aviez un... «4 millions — je vais citer — ont été virtuellement mis de côté dans le budget étatique de 2016 pour continuer la mise en valeur du site.» Le site... Les objets, ils se dégradent dans la terre année après année, là. Le site, il faut non seulement le conserver, il faut le fouiller au plus vite. C'est incroyable, il y a 4 millions de dollars. Où sont ces 4 millions de dollars? Pourquoi vous n'avez pas commencé les travaux? Pourquoi il n'y a pas une phase qui a été faite avec ce 4 millions de dollars là? Moi, je ne comprends pas qu'on laisse de côté le site. Est-ce que vous avez une date à nous annoncer, un échéancier, de l'argent? Parce qu'il y avait 4 millions de dollars, ils sont disparus, à ce que je comprends, ils n'ont pas servi au site. Quand est-ce qu'on va commencer quelque chose? Moi, je suis inquiète, mais ce n'est pas seulement que moi. Je suis inquiète, moi, je suis une profane. Quand les deux archéologues en charge des fouilles sont inquiets, là, je commence à avoir des problèmes.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, deux minutes.

M. Blais : Il y a deux éléments de question. Vous êtes impatiente que ça commence, vous aimeriez que ça se produise et vous êtes inquiète parce que vous vous dites : Il y a un site là qui pourrait être endommagé, des artefacts qui pourraient être endommagés. Sur la question de l'inquiétude par rapport aux artefacts, je tiens à réitérer qu'encore une fois même le ministère de la Culture est allé aujourd'hui voir si les moyens qui ont été pris par la Commission de la capitale nationale étaient appropriés. On dit qu'ils sont appropriés, donc, en ce moment, les artefacts sont protégés.

Maintenant, votre impatience, que je comprends, dire : Écoutez, quand est-ce qu'on commence? On va-tu le faire bientôt? Dans quel échéancier? On aura des annonces à faire en temps et lieu à ce sujet-là. Je ne les ferai pas aujourd'hui, cependant.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée.

Mme Maltais : Un objet de cuivre qui est dans le sol n'est pas protégé, il se dégrade à cause de la corrosion. C'est ce que disent les archéologues. Les objets de métal se corrodent. Alors, plus on va vite, plus on peut les protéger. Oui, c'est protégé parce que c'est couvert, mais, dans le sol, ça bouge, les choses. Alors, ce n'est pas une impatience de vous voir faire une annonce, M. le ministre, c'est mon impatience de voir qu'alors que ça fait depuis 2010 qu'on a découvert ça, on n'a pas fini les fouilles, c'est ça que je pense.

Le Président (M. Auger) : 30 secondes, oui.

Mme Maltais : C'est là-dessus qu'est mon impatience, c'est de voir des objets se dégrader dans le sol, comprenez-moi bien. Je sais que la Commission de la capitale nationale sauvegarde le site, mais, quoi que vous fassiez pour sauvegarder le site, dans le sol, des objets de cuivre, des objets de métal, ça se corrode. On l'a trouvé en 2010. Il y a des éboulements de terrain, on est obligés de protéger ces éboulements de terrain. Allez-vous démarrer les travaux? Où est le 4 millions? Ça, vous ne me l'avez pas dit.

Le Président (M. Auger) : Rapidement, 10 secondes, M. le ministre.

M. Blais : Oui. Mon point essentiel, le 4 millions était dans le PQI, et pour faire les travaux, parce qu'essentiellement c'est de la main-d'oeuvre, hein, ce sont des travaux avec très peu d'investissement, mais beaucoup de main-d'oeuvre, c'est entre 12 et 14 millions, donc.

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons maintenant poursuivre avec le troisième bloc du gouvernement. M. le député de Portneuf, pour 18 minutes.

M. Matte : Merci, M. le Président. Alors, je me plais souvent à dire que Portneuf, c'est le terrain de jeu de la Capitale-Nationale. Nous sommes un paradis pour les amateurs de plein air, de chasse, de pêche et de nature. Vous connaissez probablement la Vallée du Bras-du-Nord. C'est un véritable joyau de notre région. Vous le connaissez, je sais, mon collègue. C'est un endroit où que les amateurs de vélo de montagne se plaisent. Nous avons annoncé dernièrement une subvention pour améliorer l'offre de service. Nous avons aussi majoré le fonds pour la route verte, là, avec la piste de la Jacques-Cartier. Mais il y a aussi une autre dimension très importante, c'est que nous avons annoncé dernièrement 1 million pour les clubs de véhicules hors route et les motoneiges, pour l'achat d'équipements et l'amélioration des ponts. Je voudrais donc... tout simplement pour confirmer que c'est vraiment un paradis pour les amateurs de plein air.

Au niveau de l'éducation, nous avons investi, là, 4,5 millions pour agrandir nos écoles, mais ce qu'on est le plus fier, c'est que quatre de nos écoles primaires ont accueilli le fameux programme de hockey-école de Joé Juneau. Nous allons donc contribuer afin que nos étudiants du niveau primaire puissent participer à ce programme-là. Ce n'est pas uniquement un programme sportif, mais c'est un programme qui permet la persévérance scolaire.

Au niveau de la culture et du patrimoine, le patrimoine portneuvois est indissociable de la richesse culturelle. Trois villages de Portneuf font d'ailleurs partie de l'Association des plus beaux villages du Québec, on les appelle les

trois soeurs, c'est : Deschambault-Grondines, Cap-Santé et Neuville. Une particularité à Neuville, c'est que nous avons annoncé une subvention de 700 000 \$ pour convertir l'église dans un centre communautaire, dans une bibliothèque, et nous avons conservé un lieu de culte. C'est vraiment intéressant, et je pense que ce site-là va être exporté dans d'autres régions.

Portneuf, c'est aussi le berceau de plusieurs entreprises à succès, pensons notamment à Machitech, qui est un leader de fabrication de tables de découpe dans le monde. Or, dernièrement, le dossier de santé dans Portneuf, c'était une préoccupation, ça a fait jaser énormément. Nous avons réussi à scinder le territoire en deux afin de permettre la venue de nouveaux médecins dans le secteur ouest et dans le secteur nord. Dernièrement, nous avons obtenu la possibilité que l'urgence de Saint-Marc puisse avoir accès au dépannage provincial, et nous annoncerons le début des travaux pour le troisième étage à l'hôpital de Saint-Raymond, ce qui est le plus important. Puis je vous dis que Portneuf, c'est une circonscription magnifique qui peut offrir beaucoup à ses habitants et à ses visiteurs : nature, culture, agroalimentaire, paysages et milieux de vie exceptionnels. Je vous invite à la découvrir, car y vivre, c'est l'adopter.

Puisque nous parlons des crédits de la Capitale-Nationale, M. le ministre, en raison de son caractère unique et sa spécification, la ville de Québec joue un rôle important pour l'ensemble du Québec. Le 8 décembre dernier, notre gouvernement a adopté une loi qui confère un statut particulier à la ville de Québec. Puis, pour ceux qui nous écoutent ou qui connaissent peu le contenu de la loi, elle reconnaît un statut particulier à la ville... à la capitale nationale, par exemple de donner plus de pouvoirs en matière de culture et de patrimoine, de simplifier la gouvernance, d'octroyer davantage de moyens pour exercer ses compétences, puis je pourrais continuer. Ce qui est le plus important, puis j'attire votre attention, dans cette loi-là, on a créé un fonds de la Capitale-Nationale et de sa région pour contribuer au développement économique et au rayonnement de la grande région de la Capitale-Nationale. À terme, c'est 25 millions.

J'aimerais vous entendre, M. le ministre, à savoir, ce fameux fonds là de développement de la Capitale-Nationale de 25 millions, c'est beaucoup d'argent, là, comment ça va fonctionner, comment qu'il va être géré, parce que ça ne concerne pas uniquement la ville de Québec, mais aussi Charlevoix et Portneuf.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Donc, on sait, on connaît la petite histoire, parce qu'elle a été racontée publiquement, de ce fonds-là, des discussions, notamment avec la ville de Québec, sur le fait qu'il y a un fonds de développement économique qui existe déjà mais qui va être bonifié dans les prochaines années pour atteindre 25 millions. Mais ce 25 millions là, c'est pour la région de la Capitale-Nationale, donc pour Portneuf, mais aussi Charlevoix, mais aussi, bien sûr, tout le nord de Québec. Et vous-même, vous avez fait des représentations. Je me souviens très bien de ça. Votre collègue qui est à votre droite, notre collègue aussi de la Côte-de-Beaupré et Charlevoix, avaient fait des représentations pour s'assurer, hein, que ces fonds-là soient pour la grande région de Québec et pas uniquement pour Québec. C'était d'ailleurs nécessaire, là, pour qu'on puisse aller de l'avant avec ce 25 millions. La ville de Québec a accepté la chose. La conférence des élus, hein, qui regroupe finalement les maires de la grande région de la Capitale-Nationale, de Portneuf à Charlevoix en passant par Lac-Beauport, disons, la conférence des élus s'est entendue sur le fait qu'il devait y avoir une forme de gouvernance qui n'était pas une gouvernance exclusive de Québec. Alors là, ils ont mandaté une firme externe, qui est la firme... rappelez-moi le nom...

Une voix : Deloitte.

M. Blais : ...la firme Deloitte, hein, pour proposer un modèle de gouvernance. Puis je le dis parce que, quand je vais chez vous comme quand je vais dans Charlevoix, les maires m'interpellent souvent sur la question de la gouvernance de ce fonds. Nous, pour nous, il était inacceptable que l'on divise maire par maire — disons, là, pour vraiment reprendre un exemple un peu poussé à l'extrême — ces fonds-là, hein? Le développement économique doit se faire. Quand il y a un bon projet, on investit, mais, quand il n'y a pas de projet, on investit ailleurs. Je pense que c'est une façon intelligente de faire du développement économique.

Mais, en même temps, les maires de la grande région de la Capitale-Nationale nous interpellent régulièrement — vous, j'en suis sûr, votre collègue aussi de Chauveau — pour s'assurer que ces fonds-là, bien sûr, puissent être disponibles, hein, pour des plus petites municipalités. C'est pour ça qu'il y a un consensus de la grande région, de la conférence régionale des élus, pour qu'on définisse ce modèle de gouvernance là. On a donné à un tiers, donc, à une firme spécialisée dans le domaine, là, de faire des propositions à la conférence des élus, qui va nous revenir là-dessus.

C'est sûr que, la ville de Québec étant majeure, c'est incontournable, puis je ne pense pas que vous remettiez ça en question, mais vous voulez, je pense, que les maires que vous représentez, là, puissent avoir aussi leur mot à dire et surtout puissent, le jour où il y aura un projet d'envergure dans Portneuf, puissent bien sûr bénéficier de ces sommes-là. Ça ne doit pas arriver à chaque année, qu'il y a des projets d'envergure, mais ça doit arriver, et, à ce moment-là, que les sommes soient disponibles.

Donc, c'est historique parce que ce que le gouvernement du Québec a annoncé, hein, a réitéré, c'est que les villes, les municipalités, ont une responsabilité et ont une capacité de faire du développement économique. C'est ça, finalement, le grand enjeu puis la vision des choses. Maintenant, dans le cas de la grande région de la Capitale-Nationale, 25 millions à terme, c'est des sommes importantes. On s'est entendus qu'il fallait quand même clarifier un modèle de gouvernance. Ce modèle de gouvernance là va être défini, là, prochainement, puis on espère ensuite que les sommes, là, pourront être utilisées prochainement, là, pour l'ensemble, là, des municipalités de la grande région, là, dont, bien sûr, les municipalités qui sont dans le comté de Portneuf.

• (15 h 50) •

Le Président (M. Auger) : 10 minutes, M. le député de Portneuf.

M. Matte : Non, c'est ma collègue.

Le Président (M. Auger) : Madame... Oui, avec plaisir. Mme la députée de Chauveau, bonjour.

Mme Tremblay : Bonjour, M. le Président, merci beaucoup. Je tiens à saluer M. le ministre et toute son équipe, mes collègues du gouvernement et mes collègues des deux oppositions.

Je suis très contente de participer aujourd'hui aux études des crédits de la Capitale-Nationale. Je suis fière d'être une députée du comté de Chauveau, bien sûr, mais une députée de la belle région de Québec, une région prospère, hein, mon collègue de Jean-Lesage en parlait tout à l'heure, où le taux de chômage était de 4,6 %, la moyenne de l'année 2016. Donc, c'est le plus bas taux de chômage au Québec et un des plus bas au Canada. L'emploi qui va très bien chez nous aussi.

Le marché du travail de la Capitale-Nationale, qui a fait le plein de 17 000 travailleurs depuis deux ans, donc un peu plus de 12 000 en 2015 et près de 5 000 en 2016, peut-être que ça contribue aussi à l'augmentation de la congestion routière, hein? Ça va bien, l'économie va bien. À Québec, il y a de plus en plus de travailleurs. Donc, les gens prennent leur véhicule pour se rendre au travail et pour rentrer à la maison le soir. Sur les 17 000 nouveaux emplois depuis deux ans, 15 100 qui sont des emplois à temps plein, des emplois mieux rémunérés et souvent de meilleure qualité. Donc, à Québec, on n'a pas un problème de manque d'emploi, mais un problème de manque de main-d'oeuvre.

L'impact positif également dans la région de Québec au niveau touristique, ça va bien chez nous, hein? On en parlait tout à l'heure, l'année dernière, augmentation de 6,8 % pour les retombées touristiques, et ça risque de se poursuivre pour 2017. Vous avez probablement lu les journaux ce matin, c'était titré dans *Le Journal de Québec* : *Un été record attendu à Québec*. Donc, l'Office du tourisme qui prévoit une saison presque aussi achalandée qu'en 2008, l'année du 400e. Et on estime que Québec bénéficiera assurément du rayonnement international entourant les célébrations du 150e anniversaire du Canada, dont la venue des grands voiliers à Québec en juillet.

Les Américains qui sont aussi de plus en plus nombreux à visiter la ville de Québec, notamment en raison de la beauté des sites, évidemment, mais aussi des critères socioéconomiques. Au Festival d'été de Québec, qui célèbre cette année son 50e anniversaire, on admet même séduire de plus en plus nos voisins du Sud. Et la porte-parole Luci Tremblay disait ce matin dans le journal que la récente annonce de notre gouvernement, qui injecte 286 millions de dollars dans l'industrie du tourisme, devrait aussi servir à faire rayonner le festival à l'international, en plus d'améliorer le produit.

Je peux vous dire que cette annonce, d'ailleurs, a été accueillie très positivement dans le milieu, et c'est une annonce qui suivait celle du 26 mars dernier, où la ministre Julie Boulet annonçait également 70 millions pour l'industrie touristique, qui allait se déployer selon cinq axes. Et je peux vous dire qu'on... mon comté de Chauveau va certainement en profiter parce que, dans les cinq axes, on retrouve notamment le tourisme hivernal, le tourisme événementiel et le tourisme nature et aventure.

Donc, je ne voudrais pas relancer mon collègue de Portneuf, mais le comté de Chauveau est également un comté... un paradis pour le plein air. Et, bon, je pense aux stations de ski, deux stations de ski alpin, le ski de fond également dans mon comté, la motoneige, qui est très populaire, que ce soient les traîneaux à chiens, la raquette, les vélos à roues surdimensionnées, ce qu'on appelle souvent le «fat bike», qui est en hausse de popularité également, et le tourisme autochtone à Wendake, qui est de plus en plus populaire. On n'a qu'à penser au Pow-wow international de Wendake qui reçoit de plus en plus de gens non seulement de la région de Québec, mais des gens de l'extérieur de la région, donc un festival de danses autochtones qui est très couru. Alors, je suis contente parce que ça va se poursuivre au niveau touristique, et mon comté va certainement, encore une fois de plus, donc, recevoir des retombées de cette industrie-là.

Contente également parce que, dans mon comté, je vois qu'il y a plusieurs dossiers qui ont été réglés au cours de la dernière année et je pense évidemment... de l'élargissement de l'autoroute Laurentienne. Pour moi, c'est une annonce qui était très attendue dans mon comté. Ce n'est pas pour rien, d'ailleurs, que j'en avais fait un engagement électoral, d'améliorer la fluidité dans mon comté, et que ça passait notamment par l'élargissement de l'autoroute Laurentienne en direction sud, parce qu'il faut savoir qu'il y avait déjà trois voies en direction nord sur une bonne partie et qu'il n'y avait que deux voies en direction sud. Donc, l'annonce a été faite, il y aura ajout d'une voie en direction sud entre la Faune et Louis-XIV.

Il est clair que ça va donner du souffle à mon comté. Ça va aider les citoyens du secteur est de mon comté principalement, donc on n'a qu'à penser aux gens de Stoneham, Lac-Beauport, Lac-Delage, Saint-Émile, Lac-Saint-Charles, tout le nord de Charlesbourg, notamment Notre-Dame-des-Laurentides. Donc, oui, ça va aider, et l'appel d'offres a été publié, là, pour le début des travaux, ça a été publié pas plus tard que la semaine dernière. Donc, les travaux vont s'amorcer cet été. Donc, ce sera une première phase cet été, et ça va se poursuivre l'année prochaine, donc, pendant environ 26 semaines au printemps 2018, la nouvelle voie qui devrait être ouverte à la circulation dès l'automne 2018. Donc, on parle d'un coût estimé entre 10 et 25 millions de dollars parce qu'on ne peut plus maintenant donner de coût fixe, mais là, à la suite de l'appel d'offres, on en saura davantage. Donc, c'est une bonne nouvelle.

Et ce qui est également une bonne nouvelle, et ça, on m'en a donné l'assurance, c'est-à-dire que, pendant toute la durée des travaux, les deux voies existantes vont demeurer accessibles aux automobilistes. Donc, c'est une excellente nouvelle parce que ça aurait été évidemment très difficile pour les gens de mon comté s'il avait fallu qu'on coupe une de ces deux voies-là pendant la durée des travaux, donc les travaux qui seront effectués en dehors des heures de pointe.

Donc, ça, ici, c'est une très bonne nouvelle pour moi parce que je ne vous cacherai pas que j'ai travaillé sans relâche pour confirmer la réalisation de ce projet-là. Mais évidemment, quand je parlais tout à l'heure d'améliorer la fluidité, eh bien, ça se décline de différentes façons. Il est important aussi pour moi qu'on donne une aide financière supplémentaire pour développer le transport en commun dans mon comté parce que, dans mon comté, il y a deux réseaux de transport en commun. Oui, il y a le RTC, le Réseau de transport de la Capitale, mais il y a aussi le réseau de transport de la

Jacques-Cartier, donc de la MRC de La Jacques-Cartier. Et j'ai pu octroyer cette année, en novembre dernier, une aide financière de 275 000 \$ pour assurer justement le maintien des services de transport collectif sur le territoire. Et ce qui est la bonne nouvelle également, et ça, c'était la première fois qu'on pouvait faire ça, c'est qu'on a pu la confirmer pour deux ans, donc, cette somme-là, ce qui permet à la MRC de La Jacques-Cartier de pouvoir planifier sa programmation en conséquence. Donc, ça, c'est une autre bonne nouvelle.

Il y a eu plusieurs annonces aussi. On n'a qu'à penser l'agrandissement de l'école du Boisé, bâtiment 1, à Notre-Dame-des-Laurentides. Donc, pour un montant de 7 millions de dollars, on va ajouter 12 classes, un gymnase double à l'école du Boisé de la commission scolaire des Premières-Seigneuries, parce que, oui, j'ai un beau comté, un comté qui se développe, un comté avec plusieurs jeunes familles dans ce secteur-là. Alors, il y avait un manque de classes. On a ouvert une nouvelle école à Lac-Beauport cette année et on va amorcer la construction, là, dès cet été, de cet ajout. C'est presque la construction d'une nouvelle école quand on parle de l'ajout de 12 classes à l'école du Boisé 1. Donc, c'est très bien accueilli, évidemment, dans le comté.

Plus de 7 millions aussi pour la rénovation des écoles de la circonscription de Chauveau, donc un peu partout également dans le secteur de Loretteville. L'ouverture d'une nouvelle Garderie éducative Perlimpinpin 2 à Stoneham-Tewkesbury. Donc, on a créé 75 nouvelles places subventionnées en service de garde éducatif, dont 15 sont réservées aux poupons parce que, je vous le mentionnais, oui, le comté de Chauveau se développe, on fait beaucoup d'enfants, c'est agréable d'y vivre, d'y habiter, plusieurs jeunes familles. On a aussi annoncé un montant pouvant atteindre 1,3 million pour construire un nouveau bâtiment de services au parc les Sentiers-du-Moulin, 330 000 \$ pour réaménager le parc des Fondateurs. C'est un lieu de rassemblement privilégié pour les familles de Stoneham et Tewkesbury. D'ailleurs, ce montant — la construction est déjà complétée, là — a servi à construire un bâtiment de services, mise à niveau du parc de planche à roulettes, remplacer les paniers de basketball, développer et mettre en valeur les sentiers pédestres de même que divers travaux correctifs à la patinoire. Aide financière majeure également pour de nouvelles infrastructures d'eau à Lac-Beauport et à Stoneham. Donc, pour Stoneham, on parle de 600 000 \$ du gouvernement du Québec qui vont servir à la mise à niveau de la station d'épuration de la municipalité.

• (16 heures) •

Le Président (M. Auger) : Mme la députée.

Mme Tremblay : C'est déjà complété?

Le Président (M. Auger) : Absolument.

Mme Tremblay : Alors, je vais poursuivre tout à l'heure parce que j'ai plein de questions sur le...

Le Président (M. Auger) : Vous pourrez revenir un petit peu plus tard, mais nous allons poursuivre avec le deuxième groupe d'opposition pour un deuxième bloc de 17 min 30 s. M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Merci, M. le Président. Je vais poursuivre sur la discussion de tout à l'heure peut-être sous un autre angle...

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : M. le député de Vanier-Les Rivières, s'il vous plaît! M. le député de La Peltrie.

Une voix : Oui, c'est parce que je me fais interpeller par...

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît! Je vous demande de ne pas vous interpeller. La parole est au député de La Peltrie. S'il vous plaît! M. le député, on y va. Merci.

M. Caire : Merci, M. le Président. Peut-être faire ça sur leur temps à eux autres. Moi, je vais discuter avec le ministre.

Le Président (M. Auger) : Merci. On y va.

M. Caire : Tout à l'heure, on a parlé du bureau de projet pour le troisième lien. Je fais un lien avec la situation du pont de l'île. Le pont de l'Île-d'Orléans, c'est 1 million, bon an, mal an, de travaux de réfection, de maintenance. Cette année, ça va être 2,8 millions. C'est un projet dont l'ancien ministre de la Capitale-Nationale, Sam Hamad, avait dit, en 2010, si ma mémoire est exacte, qu'il devait être rebâti, il fallait faire un nouveau pont parce que la réfection du pont, c'était impensable. Et, dans le cadre de ces évaluations-là, ce qu'on sait, c'est que le ministère des Transports s'est livré à des études sur un troisième lien. C'est ce qu'on apprend dans différents échanges de courriels entre M. Saulnier et le ministre des Transports.

Maintenant, la question que j'ai envie de poser au ministre de la Capitale : Selon lui, est-ce que cette situation-là devrait et va conditionner les échéanciers de l'éventuel bureau du troisième lien, qui reste à mettre en place, de façon à ce qu'on ne se lance pas dans la construction d'un nouveau pont à l'île d'Orléans et avec des études sur le troisième lien qui nous amèneraient à dire que ce n'est peut-être pas la meilleure solution?

M. Blais : Je veux juste bien comprendre. Je pense que l'orientation, votre préoccupation, c'est qu'on retarde la construction du pont de l'Île-d'Orléans. Vous dites...

M. Caire : Bien, en fait, si je peux le libeller autrement, M. le Président...

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : ...je dirais plutôt qu'on accélère les travaux parce que retarder ne m'apparaît pas être une solution optimale, compte tenu que... Je ne veux pas être alarmiste, là, mais, si on prend l'indice d'accessibilité du pont de l'île, il est quand même au jaune. On parle d'un débit journalier de 11 500 véhicules. Donc, c'est une infrastructure dont on ne peut pas se passer. Mais, compte tenu du fait que, bon, on est dans une situation où on se dit : Peut-être un troisième lien, peut-être dans ce secteur-là, quel sera-t-il, pont, tunnel, un mélange des deux, il faut que les experts se prononcent, il y a un bureau de projet à mettre en place pour le troisième lien qui devrait répondre à ces questions-là, normalement, donc, ce que je veux dire, c'est que la situation du pont de l'île impacte très certainement sur les travaux du bureau de projet du troisième lien, là. C'est sûr qu'on ne peut pas faire abstraction de cette situation-là. Mais, compte tenu du fait que, bon, il y a maintenant sept ans, le ministre... l'ancien... votre prédécesseur disait : Bien, écoutez, il faut reconstruire le pont, il fallait le reconstruire il y a sept ans, j'imagine que la situation ne s'est pas améliorée. Dans quelle mesure est-ce qu'on peut s'attendre à ce que, justement, les échanciers de ce bureau de projet là vont être très, très, très serrés, là?

M. Blais : Je l'ai déjà mentionné, donc, on n'est pas favorables à un troisième lien coûte que coûte, hein, on n'est pas dans cette atmosphère, là, de coûte que coûte. On veut un projet dont les coûts sont raisonnables puis qui a un impact positif, là, sur la mobilité. Donc, on est... là-dessus, on est quand même à des années de distance. Où sera le troisième lien? Il y a différentes positions là-dessus. Je pense que, là, vous, vous avez décidé que ça allait passer à l'est et que ça n'allait passer nulle part ailleurs qu'à l'est. Laissons les gens, là, qui feront le... dans... à l'intérieur du bureau de projet, commencer par définir ça, là, parce que, hein, où sera-t-il, où devrait-il être? Il y a des gens très sérieux qui nous demandent qu'il soit un peu plus à l'ouest. Il y a des gens qui demandent, comme vous, je pense, votre position, c'est à l'est, là, mais le maire de Lévis aussi. Le bureau de projet doit commencer par dire où est-ce qu'il devrait être, mais en ayant la meilleure performance pour le meilleur coût possible. Je pense qu'on peut s'entendre au moins sur ces deux principes-là.

M. Caire : Bien, très certainement, très certainement qu'on peut s'entendre de faire un projet qui est optimal en termes d'efficacité, en termes de coûts. Très certainement qu'on peut s'entendre sur le fait qu'on va laisser les experts nous guider dans cette démarche-là. Ça, là-dessus, je pense qu'il n'y aura pas de problème.

Ce sur quoi je pense et je souhaite qu'on s'entende, c'est aussi de dire qu'il serait dommage que des hypothèses tombent parce que nous aurons dû, pour des raisons d'efficacité, pour des raisons de coûts, pour des raisons de sécurité, aller de l'avant avec un projet du pont de l'île et que, pendant ce temps-là, en parallèle et en silo, le bureau de projet du troisième lien aura avancé sur d'autres hypothèses en disant : Hep! Le projet de pont n'est pas la meilleure option, n'est pas la solution la plus efficace, la plus économique et que, là, on se dise : Bien, écoutez, désolé, trop tard, mais nous autres, on est allés de l'avant avec ce projet-là. Ça a été annoncé, on l'a fait, puis là, bien, il y a x nombres de millions qui sont déjà engagés.

J'espère que ma question est claire, là, c'est : Est-ce que ça va s'arrimer, tout ça? Est-ce que ça va s'arrimer, tout ça? Est-ce qu'il y a un bureau de projet qui va travailler en silo, dans son coin, des gens qui travaillent sur un projet de pont, qui travaillent dans leur coin, puis, à un moment donné, un ne parle pas à l'autre? Puis on a déjà vu ça. Je suis sûr que le ministre comprend ce que je veux dire. Puis on se rend compte qu'on... il y a des options qui tombent parce que ça aura travaillé en silo au lieu de travailler de façon coordonnée et que les experts seront ceux qui nous diront : Bien oui, on va de l'avant avec un nouveau pont, mais ça s'inscrit dans le projet du troisième lien parce qu'on a obtenu... c'est-à-dire, on a retenu telle ou telle solution pour tel et tel coût.

M. Blais : Bon, c'est une évidence, là. Donc, le ministère du Transport du Québec a la responsabilité, là, hein, à la fois du pont de l'Île-d'Orléans, hein, de sa reconstruction, puis a la responsabilité aussi de développer une vision, les coûts, les meilleurs coûts possible, là, pour un troisième lien. On va leur faire confiance qu'ils sont capables de regarder ces choses-là. Ce n'est pas des choses qui sont très compliquées à regarder, ce sont des évidences, finalement.

M. Caire : Sauf qu'avec tout le respect que j'ai pour le ministre on a, d'un côté, un projet qui a été annoncé... je dis annoncé, ce n'est pas le mot exact, là, il y a une solution qui a été retenue. On a un ministre qui, il y a sept ans maintenant, a dit : On va construire un pont neuf, c'est ce qu'on va faire, et, d'ici là, il y a certains travaux qui sont prévus pour maintenir le pont en place. Le député de Marguerite-Bourgeoys, lorsqu'il est devenu ministre des Transports, a annoncé lui aussi la construction ou réannoncé qu'on allait encore plus loin dans le projet de construction du pont.

Donc, ce que je comprends à travers les annonces, c'est qu'on est quand même rendus assez loin dans le projet de reconstruction du pont de l'île. Et là le ministre vient nous dire : Écoutez, d'ici peu, rapidement, on va mettre en place un bureau de projet. Mais le bureau de projet, ce matin, là, il n'est pas au travail, il n'est pas en train de parler aux gens du ministère des Transports, dire : Attendez un peu, vous êtes rendus où, vous avez fait quoi, comme études, vous avez quoi, comme documents? Ne bougez pas, on va essayer d'analyser ça puis d'arrimer ça. Donc, il y a comme... Moi, je pense qu'il y a un danger réel et potentiel, là, qu'on aille de l'avant avec une solution parce que les fonctionnaires se disent : Bien, écoutez, nous autres, on va de l'avant avec ce qu'on a puis avec ce qu'on peut puis on va engager des

montants x, y, pas nécessairement, je veux dire, concrètement une structure, là, mais des analyses, des... je ne sais pas, moi, des devis qui auront... des appels d'offres qui auront été donnés pour faire des analyses, pour faire des travaux, donc de l'argent dépensé dans l'optique de «on construit un pont», puis, pendant ce temps-là, bien, il y a un bureau de projet qui tarde à arriver puis qui va devoir s'arrimer, mais le train est déjà en marche, là, si vous me passez l'expression.

Donc, est-ce que le ministre de la Capitale-Nationale partage cette crainte-là? Et est-ce qu'il peut nous rassurer sur le fait que, non, ça n'arrivera pas, il n'y aura pas de montants investis dans un projet qu'on sera obligés de laisser de côté parce qu'on aurait été plus vite dans une solution que dans l'autre?

M. Blais : Alors, la réponse est... la question est très claire, là, donc je ne partage pas cette crainte-là du tout, pas du tout.

M. Caire : Donc, ça n'arrivera pas.

• (16 h 10) •

M. Blais : Je ne partage pas cette crainte-là, tout simplement parce qu'encore une fois on a un seul responsable du déploiement, là, des deux projets, c'est le ministère des Transports du Québec. C'est des projets d'envergure. Puis, encore une fois, là, le collègue est certain, là, que le troisième lien doit être fait à l'est. C'est sa position, là. Moi, vraiment, je n'ai pas de compétence dans le domaine du transport plus que ça, plus que lui, à la limite, là, ou moins que lui, et je considère qu'il faut regarder, là, plusieurs avenues avant de décider où, de quoi sera-t-il fait, comment sera-t-il fait aussi. Et évidemment je suis content d'entendre qu'on n'est plus, du côté de la CAQ, du côté du coûte que coûte, on est dans quelque chose de raisonnable, au meilleur coût possible puis, bien sûr, avec le plus d'efficacité possible en termes de mobilité. Puis ça, je pense que c'est une position raisonnable, là, notamment, là, pour les payeurs de taxes.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Bien, c'est toujours ce qu'on a dit, M. le Président. Ceci étant dit, je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il y a quand même 12,5 millions de dollars qui ont été investis dans un bureau de projet du SRB puis pour lequel on ne sait pas à quoi ça a servi parce qu'on est peut-être allés un peu vite. Alors, vous me permettez de quand même poser la question.

Un autre...

M. Blais : M. le Président, je...

Le Président (M. Auger) : Oui, M. le ministre.

M. Blais : Quand j'aurai l'occasion de voir le maire de Québec, je lui dirai que le député de La Peltrie, là, n'a pas confiance dans l'utilisation qu'il fait des sommes que le gouvernement lui laisse.

Le Président (M. Auger) : Alors, M. le député, allez-y.

M. Caire : Oui, ne perdez pas votre temps, M. le Président. Ceci étant dit, il y a un autre projet, parce que, bon, le ministre nous dit, là : J'ai confiance, puis tout va bien, le projet de la tête des ponts. Le projet de la tête des ponts, en 2010, encore une fois, son prédécesseur le député de Louis-Hébert, Sam Hamad, en 2010, nous dit : Ça va être fait puis ça va être réalisé dans un horizon de cinq à 10 ans. Si on se fie à ça, normalement, d'ici trois ans, ça devrait être terminé. Quatre ans plus tard, rien n'était fait. Et là c'était : Bien, c'est normal, on va attendre le SRB, ce projet qui ne verra jamais le jour, M. le Président. Alors, moi, en 2017, je voudrais savoir de la part du ministre responsable de la Capitale-Nationale : Est-ce que le projet de la tête des ponts va effectivement être complété d'ici trois ans tel que l'avait promis son prédécesseur?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Écoutez, je m'excuse, j'avais une petite information, là, mais je reviendrai là-dessus tout à l'heure. Sur la tête des ponts, donc, il y a déjà des travaux qui commencent cet été, là, c'est, je pense, pour une bretelle en particulier, là. Dans le fond, il y a deux enjeux dans la tête des ponts. Il y a un enjeu de fluidité. Est-ce que la forme actuelle, là, des différentes bretelles, là, est, disons, performante? Elle est performante parce que, quel que soit l'endroit où vous allez, vous pouvez aller à gauche et à droite, donc ça donne beaucoup d'options au conducteur. Quand il n'y a pas de circulation, c'est parfait, mais, quand il y a beaucoup de circulation, c'est largement sous-optimal. Donc, il y a déjà des corrections, l'été prochain, de bretelles qui sont annoncées, là. Il y a trois chantiers en parallèle pour améliorer, disons, la partie fluidité, hein, de la tête des ponts. Ça, je pense que le maire était très content de ça.

Maintenant, c'est vrai, puis je reviens sur ce que vous avez dit, c'est vrai qu'il y a une autre partie, sur la tête des ponts, des améliorations qui dépendent, qui dépendaient, qui dépendra, qui sait, parce qu'il faut continuer à travailler sur le transport collectif, et Lévis a aussi besoin de transport collectif qui dépendra de la solution que l'on va trouver, un nouveau SRB, des modifications, mais, quand on connaîtra la solution, on aura une idée des aménagements qu'il va demeurer à faire, là, du côté de la tête des ponts. Mais il y a déjà trois travaux qui sont annoncés pour l'été prochain pour, disons, vraiment améliorer la fluidité.

Le Président (M. Auger) : M. le député, quatre... cinq minutes.

M. Caire : Ah! O.K. Bien, une question très rapide là-dessus parce que, là, ce que le ministre nous dit... D'abord, sur l'échéancier, est-ce qu'on va quand même respecter l'échéancier? Puis là j'entends : Il y a une partie des travaux qui dépend de la solution qui va être retenue. Puis là j'essaie de comprendre cette partie-là de la réponse parce que, écoutez, à part le fait qu'on y aille avec un tramway ou des rails, tu sais, dans le fond, ça va être quelque chose qui roule qui va être la solution. Je veux dire, un SRB, ça reste un autobus.

Je comprends... Je comprends qu'il y a... Je comprends qu'il y a des difficultés techniques, là. Ça, je l'entends aussi, là. Mais est-ce que, quand même, on ne peut pas faire une espèce de solution qui va permettre d'arriver dans les... parce que ça fait longtemps, là, la tête des ponts, qu'on promet que ça va être refait, qu'il va y avoir une fluidité, qu'il va avoir... Et puis là on a l'impression, à chaque fois, là, il y a toujours quelque chose qui fait qu'on ne va pas de l'avant. Puis, même si on veut aller de l'avant avec des solutions de transport en commun, je comprends ça, là, mais, tu sais, probablement que ça va être des autobus ou quelque chose comme ça. Donc, tu sais, si on fait l'amélioration souhaitée, là, tout le monde va en bénéficier, y compris le transport en commun, là.

M. Blais : Oui, tout le monde va en profiter. Ça, je suis d'accord avec vous, là. Quand le transport en commun s'améliore, je pense que c'est une bonne chose aussi pour ceux qui sont à côté en voiture. Ça, c'est très important, là.

Écoutez, je veux juste revenir sur un point de discussion qu'on a eu tout à l'heure, là. J'ai cru comprendre que vous alliez nous donner un peu vos idées par rapport au prolongement de la 40 dans la discussion, puis j'avais l'impression que vous alliez nous dire un peu, parce que ça passe quand même chez vous, là, ce que vous en pensiez, et je n'ai pas encore entendu votre position, là.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Oui, il n'y a pas de problème, M. le Président, ça va me faire plaisir d'en débattre avec le ministre au moment où il le souhaitera. Ceci étant dit, compte tenu du fait que le troisième lien, il n'y a rien qui avance, la tête des ponts, ça n'avance pas, l'autoroute Laurentienne... On pourrait faire l'historique de l'autoroute Laurentienne. On a commencé par un projet jusqu'à George-Muir, ce n'était pas assez. Ma collègue de Chauveau, même, disait qu'il faudrait que ça monte jusqu'à Lac-Beauport. On lui a dit : Non, il n'y a pas assez d'autos. Là, finalement, on a fait voie réservée, pas de voie réservée, George-Muir, de la Faune, finalement de la Faune deux bords, de la Faune d'un bord. Ça fait que moi, je pense que le ministre...

M. Blais : Je comprends que vous êtes pour en principe. Je comprends que vous êtes pour en principe, mais disons...

M. Caire : Moi, je pense que le ministre, là...

M. Blais : ...vous ne le placez pas dans vos priorités.

Le Président (M. Auger) : Un à la fois. M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Ce que je trouve intéressant, c'est que le ministre est incapable de livrer les projets importants. Le gouvernement est incapable de livrer les projets importants en infrastructures, puis là on nous embarque sur le prolongement de la 40. Bien, moi, je dis aux gens : Si vous êtes aussi rapides à prolonger la 40 que vous êtes rapides à revoir la tête des ponts, le troisième lien, on va en parler longtemps.

Alors, moi, j'aimerais savoir : Quand est-ce que vous allez livrer ce qui a déjà été promis avant de vous engager dans d'autre chose? Vous ne pensez pas que ce serait logique? Vous ne pensez pas que vous avez suffisamment de projets à livrer, que vous ne livrez pas, avant d'en promettre des nouveaux que vous ne livrez pas plus?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Mais c'est ce que j'expliquais tout à l'heure, notamment, là, disons, les travaux majeurs que nous allons faire pour Henri-IV vont prévoir la possibilité de prolonger la 40. Donc, à un moment donné, il va falloir avoir cette discussion-là. Mon impression, c'est que vous n'êtes pas contre, en principe. O.K., très bien.

Le Président (M. Auger) : 1 min 30 s, M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Je ne suis pas contre, mais on va discuter de la faisabilité puis du projet parce que ce que j'entendais, c'était un boulevard urbain. J'espère que ce n'est pas cette solution-là qui serait retenue, puis ça serait un peu ridicule, ça serait un peu ridicule. Alors, on parle vraiment d'une autoroute. Bon, à ce moment-là, bien, on verra techniquement comment on livre une autoroute. Mais ce que je dis, c'est qu'avant de vous engager à une nouvelle autoroute commencez par livrer celle que vous avez promise puis que vous ne livrez pas. Et là-dessus, bien, j'entends que, bien, on va peut-être travailler sur une... Mais il n'y a pas d'échéancier. La tête des ponts, quel est l'échéancier? Toujours pas de réponse. Le troisième lien, il y a quand même un impératif. Le pont de l'île, quand est-ce que ça va... pas de réponse. L'autoroute Laurentienne, quand est-ce que ça va arriver? Bien là, on va faire un bord en 2018 sur quatre kilomètres, puis le reste, bien,

on verra. Toujours pas de réponse. Henri-IV, quand est-ce que ça va être livré? Toujours pas de réponse. Ça fait que, vous comprenez, M. le Président, moi, je veux bien, oui, puis ça va me faire plaisir, puis ça va me faire plaisir de parler du petit prolongement de l'autoroute de la Capitale. Ceci étant dit, avant d'ouvrir des nouveaux chantiers qui n'existent pas, est-ce qu'on ne pourrait pas compléter ceux qui existent?

M. Blais : Mais ce qui est important, c'est qu'il y a un accord de principe, hein?

Le Président (M. Auger) : 15 secondes, M. le ministre.

M. Blais : Je pense que l'opposition se rapproche beaucoup d'un accord de principe pour dire : Oui, oui, ça vaut la peine de regarder ce prolongement-là. Il est important, puis ça peut aider pour la fluidité.

Maintenant, ce que vous nous dites, c'est : Regardons, ensuite discutons de nos priorités ensemble. Nous, on a un certain nombre de priorités, vous avez les vôtres.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Merci. Nous allons poursuivre pour le quatrième bloc du gouvernement pour 18 minutes. M. le député de Montmorency.

• (16 h 20) •

M. Bernier : Merci. M. le ministre, je vais prendre seulement quelques minutes puis je vais retourner avec la députée de Chauveau pour qu'elle puisse terminer son exposé. Mais moi, je me dois de parler du pont de l'Île-d'Orléans parce que j'ai été, bien sûr, depuis 2003, à deux reprises, député de Montmorency, et le pont de l'île et l'île d'Orléans faisaient partie du comté de Montmorency. J'ai donc eu à travailler sur ce dossier-là et, si on emploie le terme d'un député, «pousser» sur le dossier pour qu'il finisse par atterrir. Et, je veux le préciser, je comprends la préoccupation du député de La Peltrie. Puis moi aussi, je partage l'idée d'un troisième lien, sauf que celui de l'île d'Orléans, il a déjà fait l'objet d'une annonce. Et ça, dans le temps, on a toujours dit : Le pont de l'île, c'est une chose, le troisième lien, c'est une autre chose. O.K.? Et ça, il a fait l'objet d'une annonce formelle par le ministre du Transport, qui a eu lieu à l'île d'Orléans, O.K., parce que les gens de l'île s'attendent à ça. Le pont de l'île est déjà un pont qui est très vieillissant, hein, très vieillissant, et on doit assurer la sécurité. À chaque année — déjà, encore cette année, on parle de 2 point quelques millions qui est investi — des argents sont investis pour préserver sa sécurité et donner ce qu'il faut au niveau des gens de l'île. Mais il est déjà inscrit dans ce qu'on appelle le PQI 2016-2026 en ce qui regarde sa réalisation pour un projet. Il fait déjà partie...

À l'intérieur du ministère du Transport, il y a un bureau des grands projets, qu'on appelle, et le pont de l'île, il est déjà dans ce processus-là en train d'être évalué par rapport à sa construction. On parle d'un pont à haubans de façon à respecter l'aspect environnemental. Et je pense que, pour l'ensemble de la région de Québec, l'île d'Orléans demeure un élément touristique fort important, fort important. Je pense que les gens de la Capitale-Nationale savent très bien que l'île d'Orléans en période estivale, en période automnale, le printemps... D'ailleurs, j'invite les gens à s'y rendre durant cette période-ci. Si vous voulez voir les pommiers en fleurs, c'est le temps d'y aller. C'est un spectacle phénoménal qui dure environ deux semaines, c'est très court. Mais il a fait l'objet d'une annonce, et l'un n'empêche pas l'autre, c'est ce que je veux vous expliquer. Le pont de l'île, il est déjà prévu, il est déjà, si on veut, dans la machine en ce qui regarde le ministère des Transports dans sa réalisation. Et, s'il y a des évaluations additionnelles par rapport au troisième lien, qu'ils le fassent. Et, comme je vous dis, moi, je ne suis pas contre le troisième lien, au contraire. Par contre, ce que je veux, c'est que le pont de l'île puisse se réaliser parce que ça fait déjà 10 ans que j'ai travaillé sur ça et que ma collègue travaille également sur ce dossier-là. Donc, ce qu'on veut, on en a fait l'annonce, les gens s'y attendent. Donc, je voulais quand même préciser cette chose-là. Ça fait que, pour ne pas créer, pour les gens de l'île d'Orléans qui nous écoutent, un doute sur sa réalisation, M. le ministre, j'aimerais que vous puissiez confirmer les propos que je dis sur ce sujet. Je pense que c'est fort important qu'on le précise.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Bien, écoutez, ce que j'ai entendu, là, de mon collègue, là, bien sûr, c'est la préoccupation de la population de l'île d'Orléans, des citoyens, bien sûr, qu'on puisse sécuriser le pont de l'Île-d'Orléans puis qu'on puisse faire avancer ce projet-là. Ça, c'est très clair, notre intention, c'est de faire avancer. En même temps, si jamais il y a un troisième lien à l'est, bien, il faudra voir comment on harmonise ce projet de troisième lien à l'est avec aussi la nécessité pour la population de l'île d'Orléans de continuer, là, à aller du côté de la rive nord en toute sécurité.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Chauveau, 14 minutes, à peu près.

Mme Tremblay : M. le Président, j'aimerais d'abord répondre au député de La Peltrie, qui m'interpellaient tout à l'heure dans le dossier de l'autoroute Laurentienne. Je voudrais simplement lui mentionner que j'ai livré ce que j'avais promis, alors que la CAQ, même lorsqu'elle avait un député, n'a jamais pris un engagement pour désengorger l'autoroute Laurentienne.

Je tiens également à rectifier les faits. Lorsqu'il a mentionné que je proposais que l'autoroute soit élargie jusqu'à Lac-Beauport, c'est faux. Alors, je n'ai jamais proposé ça. Ce que j'ai dit, c'est que le bouchon de circulation remontait parfois jusqu'à Lac-Beauport, mais je n'ai pas proposé à ce que l'élargissement se fasse jusqu'à Lac-Beauport. Et j'inviterais le député de La Peltrie également à aller circuler sur l'autoroute Laurentienne, puisque de toute évidence il ne l'utilise pas très souvent. Il mentionnait qu'on allait élargir en direction sud seulement et que rien ne se faisait en direction nord. Je

voudrais simplement lui mentionner qu'en direction nord, c'est déjà élargi depuis quelques années, il y a déjà trois voies en direction nord jusqu'à mi-chemin environ, entre Jean-Talon et la Faune, la sortie la Faune.

J'aimerais également répondre à la députée de Taschereau qui m'interpellait tout à l'heure et qui me semblait me faire des reproches du fait que je parlais des dépenses qui ont eu lieu dans mon comté lors des études des crédits budgétaires. Pour moi, l'étude des crédits, c'est l'étude des dépenses publiques, et c'est important de savoir où a été dépensé l'argent de l'ensemble des contribuables dans mon comté. Comme députée de Chauveau, je dois dire également que c'est important pour moi de m'assurer que mon comté reçoit sa juste part. Et, M. le Président, je tiens à dire à la députée de Taschereau que je prends l'exercice vraiment très au sérieux, alors elle peut se rassurer, et que, oui, j'aurai une question pour M. le ministre.

Alors, je reprends où j'en étais tout à l'heure, je mentionnais les annonces qui avaient été faites dans le comté de Chauveau, donc...

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : M. le député de Jean-Lesage, s'il vous plaît!

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît, M. le député!

Mme Tremblay : Lorsque, tout à l'heure...

Le Président (M. Auger) : Votre collègue a la parole, M. le député, je veux l'entendre.

Mme Tremblay : Il n'y a pas de problème.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Chauveau.

Mme Tremblay : Alors, ce que je mentionnais tout à l'heure, c'est qu'il y avait eu une aide financière majeure pour de nouvelles infrastructures d'eau à Lac-Beauport et à Stoneham, dans le cadre du FEPTEU. Donc, à Stoneham, on parlait tout à l'heure de 600 000 \$ du gouvernement du Québec pour la mise à niveau de la station d'épuration de la municipalité avec l'ajout d'un traitement...

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît! Juste un instant! Juste un instant! M. le député de La Peltrie, M. le député de Jean-Lesage, je vais vous demander votre collaboration, votre collègue de Chauveau a la parole, il lui reste 11 min 45 s. S'il vous plaît! Vous pouvez poursuivre.

Mme Tremblay : Merci beaucoup. Alors, je parlais de la mise à niveau de la station d'épuration de la municipalité avec l'ajout d'un traitement tertiaire de déphosphatation par filtration granulaire, un projet que le maire de Stoneham avait à coeur. Lac-Beauport, on parle de 5,4 millions, dont plus de 2,1 millions du gouvernement du Québec, pour raccorder les résidences du secteur du Mont-Cervin au réseau d'égout. Donc, on parle des phases II, III et IV, un projet qui était très attendu, donc, pour environ 220 maisons qui seront raccordées. Aussi, la ville de Lac-Delage, qui a bénéficié d'une aide financière de 1,5 million pour renouveler plusieurs conduites d'eau potable et d'égout dans la municipalité dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

Il y a aussi le ministre de la Culture et des Communications qui a annoncé un soutien financier de 100 000 \$ à Wendake pour s'assurer de la conservation et de la mise en valeur des biens mobiliers de la nation huronne-wendat, donc, qui sont protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Et, en ce moment, il y aura également un montant de 200 000 \$ qui vient d'être octroyé pour la construction d'une piscine intérieure à Wendake, donc, les travaux qui sont en cours, et la piscine sera annexée à l'Hôtel-musée des Premières Nations. Un montant également de 70 000 \$ qui a été accordé à la Maison de la famille Saint-Ambroise à Loretteville pour bonifier les activités et les services offerts aux familles. Et puis il y a eu récemment l'inauguration des nouveaux sentiers au boisé du parc des Moulins. Donc, pour mieux situer les gens, c'est le site de l'ancien zoo de Québec, et c'est un site qui est accessible à l'année maintenant, qui est gratuit aussi. On parle de 2,3 kilomètres de sentiers pédestres, donc, qui ont été ouverts l'automne dernier, et ils étaient fermés depuis 10 ans. Alors, je peux vous dire que, lors de l'ouverture des sentiers, les gens étaient très contents. J'étais présente pour l'inauguration avec mon collègue de Jean-Lesage et également le député de Charlesbourg et ministre responsable de la Capitale-Nationale. Les citoyens étaient heureux de pouvoir marcher dans les sentiers qui étaient damés. C'était une belle journée enneigée, alors les gens ont vraiment profité du site. Et, lorsque j'y suis retournée un petit peu plus tard, l'hiver, il y avait beaucoup de gens, des jeunes familles également, des personnes un peu plus âgées, qui appréciaient vraiment le site. Mais évidemment il y a eu déjà des travaux de nettoyage, tout ça, mais ce n'est pas fini, il y a des questions quand même qui demeurent sur la suite des choses avec ce vaste terrain.

Et ma question va porter là-dessus, M. le ministre, parce qu'évidemment les sentiers... le boisé du parc est situé dans le comté de Charlesbourg, mais, de l'autre côté de la rue, c'est mon comté. Alors, c'est un parc qui est très fréquenté

également par les citoyens de Chauveau. Mais le ministre connaît très bien le dossier. Alors, M. le ministre, ce que j'aimerais savoir : À quoi on peut s'attendre pour la suite des choses dans ce parc-là? Quels sont les plans au coeur du site?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

• (16 h 30) •

M. Blais : Alors donc, merci pour la question parce que c'est vrai que ça intéresse beaucoup, là, disons, les gens du nord de Québec. Alors, c'est une idée très simple, finalement, hein? Quand le Jardin zoologique a été créé il y a, quoi, 50 ou 60 ans au moins, c'était une autre époque, on était au nord de Québec, il n'y avait à peu près pas d'habitations de l'autre côté de la rue. Ça n'existait pas. Donc, les citoyens qui habitent là aujourd'hui n'y étaient pas. Donc, il y a maintenant beaucoup de familles autour de ce parc-là, et personne n'y avait accès, sauf la partie est, bien entendu, propriété de la Commission de la capitale nationale, qui en fait d'ailleurs un très bel entretien.

Alors, il y a eu différentes suppositions, différents projets. La collègue de Chauveau aussi avait travaillé... pas de Chauveau, pardon, mais de Taschereau, pardon, avait aussi travaillé là-dessus pour essayer de réanimer un peu et donner une vision à ça. Et la vision que nous, on a décidé de lui donner, c'est de le redonner simplement à la population et d'en favoriser l'accès. Alors, essentiellement, là, à peu près les trois quarts, aujourd'hui, du terrain, ou deux tiers, trois quarts est accessible, hein, est accessible pour la population. Et je peux vous dire que les gens y vont, y vont l'hiver, ils vont y aller l'été, il y aura encore des réaménagements des sentiers dans les prochaines années. Donc, c'est un projet, là, pour la population qu'on va faire avec la population dans les prochaines années.

Il y a la partie centrale, ce qu'on appelle parfois le coeur de l'ancien Jardin zoologique, qui contient un certain nombre de vieux bâtiments, pour la plupart, qui appartient à la SEPAQ. Et on a demandé à la SEPAQ de voir à discuter. La discussion va bon train, me dit-on, avec la Commission de la capitale nationale pour faire la cession de cette partie centrale. Par la suite, la Commission de la capitale nationale, donc, deviendra, disons, mandataire responsable de l'entièreté du site et aura à développer une vision de ce que pourrait être ce grand parc public, là, au nord de Québec. Et c'est formidable parce que c'est la première fois qu'à mon avis la Commission de la capitale nationale va aussi loin au nord de Québec pour déployer, là, un projet pour la population de Québec, qui trouve parfois qu'il y a bien des belles choses au centre-ville, puis on est bien contents, il y a bien des belles choses sur Samuel-De Champlain, on est bien contents pour les gens de Sainte-Foy, on est bien contents pour les gens de Sillery, on est contents pour les gens de Québec, mais parfois, pour la population qui est au nord de Québec, on se trouve un peu loin des travaux ou des projets que fera la Commission de la capitale nationale. Donc, c'est un grand mandat. On va laisser, donc, à la Commission de la capitale nationale de développer une vision qu'elle va proposer à la population, bien sûr, pour qu'on puisse ensuite discuter de ça. L'essentiel à retenir, c'est qu'on veut quelque chose d'accessible, de gratuit et on veut que l'environnement naturel, là, du jardin, soit protégé, là, pour les générations à venir.

La crainte qu'il y avait, hein, de tout temps... Moi, je me souviens, quand je me suis présenté comme candidat dans Charlesbourg, la grande crainte qu'il y avait dans la population, c'est que ces terrains-là soient vendus pour des promoteurs immobiliers. Il y en a beaucoup de terrains pour des promoteurs immobiliers. Ce qui manque de plus en plus dans cette partie-là de la ville de Québec, c'est un jardin, c'est de la forêt accessible pour que les jeunes puissent aller jouer, pour que les parents puissent se balader.

Donc, c'est la vision que l'on a donnée à la Commission de la capitale nationale et qu'elle va déployer au cours des prochaines années. Mais déjà, déjà, tout l'hiver il y a eu des familles — moi, j'y allais régulièrement — qui sont allées sur ces sentiers-là, et, je peux vous dire, les gens étaient extrêmement enjoués parce que ça faisait 10 ans, 10 ans, qu'ils n'avaient pas pu mettre les pieds à l'intérieur de l'ancien Jardin zoologique.

Le Président (M. Auger) : Un peu moins de...

M. Blais : Donc, c'est un succès sur tous les plans.

Mme Tremblay : Merci beaucoup, M. le ministre. Voilà!

Le Président (M. Auger) : Ça va, Mme la députée. Donc, 4 min 30 s, M. le député de Montmorency.

M. Bernier : Merci. Oui, je peux reporter sur l'autre, mais, avant de reporter sur l'autre, j'ai un message que je veux livrer par rapport à un collègue qui a toujours été avec nous ici pour travailler sur les crédits de la Capitale-Nationale. Je pense, que ce soit le député de La Peltrie ou Mme la députée de Taschereau et tous les autres collègues, on avait été... Depuis 2003 que je suis ici, moi, comme député, et on a eu à travailler avec notre ami Sam à plusieurs reprises sur les crédits de la Capitale-Nationale. Sam a été de nombreuses années ministre responsable de la Capitale-Nationale, et je vous félicite, M. le ministre, de votre travail depuis un an, mais je pense que c'est important de souligner tout le travail qui a été fait par notre collègue, et chacun des collègues ici présents de la Capitale-Nationale peuvent en témoigner. Pensons à la promenade Samuel-De Champlain, pensons à l'amphithéâtre, pensons au développement économique, pensons à tous les investissements que la Capitale-Nationale a travaillés durant ces années-là. Et je me souviens des échanges, bien sûr, des échanges et des débats qui ont eu lieu pendant ces crédits, le même type de crédits que nous faisons actuellement. Mais je voulais cet après-midi, au début de mon bloc, remercier Sam Hamad pour le travail qu'il a fait dans la grande région de Québec, je pense, au nom de tous les parlementaires. J'ai l'habitude, moi, d'essayer de faire des choses à l'unanimité, donc je veux le faire cette fois-ci également, et au nom des gens de la grande population de la région de Québec qui ont pu bénéficier du travail que Sam a fait comme député de Jean-Talon et au bénéfice de la grande région de Québec.

Le Président (M. Auger) : Louis-Hébert.

M. Bernier : Député de Louis-Hébert. Donc, je veux le souligner parce que c'est un bonhomme que... on a eu l'occasion de le voir, c'est un bonhomme très humain, très sensible à ses dossiers, très sensible aux gens. Donc, merci, Sam. C'est un coup de chapeau pour toi.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Montmorency. Il reste 2 min 45 s. Vous voulez le reporter sur le dernier bloc?

M. Bernier : Bien, s'il y a possibilité parce que je veux entamer des débats sur des dossiers un peu larges au niveau de la Capitale-Nationale.

Le Président (M. Auger) : Toujours possible, M. le député. Merci. Ce sera un plaisir. Donc troisième et dernier bloc de l'opposition officielle. Mme la députée de Taschereau, pour environ 17 minutes.

Mme Maltais : Merci, M. le Président. Un petit mot à la députée de Chauveau qui m'a interpellée tout à l'heure. Nous sommes à l'étude des crédits du gouvernement, nous ne sommes pas à l'époque des exposés des députés sur comment ils sont heureux des investissements dans leurs circonscriptions. Moi, j'ai vu se dégrader l'étude des crédits depuis des années. Avant 2002 et 2003, l'étude des crédits était consacrée aux députés de l'opposition seulement parce qu'il fallait qu'ils posent des questions au ministre. Ensuite, au moins, les députés que j'ai devant moi, je les ai vus faire des études des crédits, ils posent des questions au ministre. Mais plus ça va, plus on fait des exposés comme la députée de Chauveau vient de faire. Puis, je comprends, elle vient d'arriver puis elle pense que c'est ça, une étude des crédits. Ce n'est pas ça, une étude des crédits. L'étude des crédits, ce n'est pas : Je me vante des investissements dans mon comté parce que je n'ai jamais le droit de parole à l'Assemblée nationale. L'étude des crédits, c'est : Je pose des questions au ministre, au gouvernement pour savoir où va l'argent du gouvernement, pas : Je me vante.

Le Président (M. Auger) : Donc, nous allons poursuivre.

Mme Maltais : Alors, une question... M. le Président, elle m'a interpellée, je réponds dans le même temps. Poser une question après 10 minutes, là, c'est pour ça que les gens sont cyniques, c'est pour ça que le cynisme grimpe, parce qu'on utilise l'étude des crédits pour faire autre chose que ce qu'on devrait faire. Bon, ça, c'est ma réponse.

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Donc, nous allons maintenant poursuivre.

Mme Tremblay : Le chef du Parti québécois fait la même chose...

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Nous allons maintenant poursuivre. Il reste 15 min 30 s.

Mme Maltais : *Des lenteurs dans le dossier du nouveau pont de l'Île-d'Orléans dénoncées.* Mardi 22 novembre 2016 : «Le président de la société Une île, une vision, Jacques Paradis, qui [l'habite] depuis 32 ans, est sceptique à l'idée qu'il verra un jour le nouveau pont.»

Pourquoi les gens sont-ils sceptiques? Mais parce que, nouvelle du 12 décembre 2016, *Pont de l'Île-d'Orléans : un PPP à l'étude.* Le PPP pour le pont de l'Île-d'Orléans, c'est une absurdité, à mon avis, c'est une opinion, mais tellement que ça avait été, en 2014, tassé par le précédent ministre des Transports du gouvernement du Parti québécois en disant : Ça n'a pas de bon sens, un PPP à l'île d'Orléans. Est-ce qu'on est encore en train d'attendre parce qu'on étudie un PPP? Est-ce qu'on perd du temps là-dessus, alors que ça avait été écarté par le précédent ministre des Transports du gouvernement du PQ?

Deuxièmement, je veux absolument entendre le ministre, parce qu'il ne l'a pas dit fermement devant les questions aussi de mon collègue de Montmorency, qui a raison, là : Est-ce que le pont de l'Île-d'Orléans peut en quoi que ce soit être retardé par l'idée d'un troisième lien? La CAQ a sabordé et les hésitations du ministre ont sabordé cette idée d'un transport en commun fort à Québec, qu'il fallait que ce soit une priorité. Est-ce qu'en plus ils vont saborder la construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans? Je n'en reviendrais pas.

Alors, M. le ministre, est-ce que vous voulez détacher le pont de l'Île-d'Orléans fermement de l'idée du troisième lien?

M. Blais : Deux choses peut-être, M. le Président. Je vais revenir sur un élément des premières discussions que j'ai eues avec la députée de Taschereau sur Montréal, Québec, là. J'ai des informations additionnelles. Effectivement, la contribution du Québec au transport en commun dans la région métropolitaine comprend en effet la taxe additionnelle, qui est de 0,03 \$, non pas de 0,015 \$, donc de 0,03 \$ le litre d'essence. Je suis certain que ce n'est pas ce que vous proposez pour la région de Québec, d'augmenter le litre d'essence de 0,03 \$ pour égaliser la situation de Montréal. Et ce qu'on me dit aussi, puis c'est vraiment pour clore ce sujet-là, 10 %, donc là... Montréal et Québec consacrent chacune 10 % de leur budget au transport collectif, toutes les deux, aujourd'hui.

Maintenant, sur votre deuxième question, là, vous me comprendrez que c'est difficile pour moi de ne pas réagir, alors que vous avez réagi fortement à la députée de Chauveau en disant : Écoutez, on est en étude des crédits ici, et c'est normal qu'on pose des questions. Mais on n'est pas à l'étude des crédits du ministère des Transports. Vous me posez des questions sur le transport depuis, quoi, deux heures? On n'est pas ici... Je ne suis pas le ministre des Transports. Donc, à un moment donné, si vous, vous voulez donner des leçons à la collègue de Chauveau sur le bon usage de l'étude des crédits, je pense que vous auriez dû vous rendre — je vous le dis, là, modestement — à l'étude des crédits du ministère des Transports, vous auriez pu poser toutes ces questions-là.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Bien, M. le Président, il vient d'y avoir un hommage à votre prédécesseur. Bien, votre prédécesseur, il s'occupait des dossiers de la région puis il nous donnait des réponses. Votre prédécesseur, il s'occupait de voir qu'un dossier important comme la construction du pont de l'Île-d'Orléans ne traîne pas encore depuis des années parce qu'on ne l'a pas bloqué pour qu'il aille dans la machine des PPP. Votre prédécesseur, il n'aurait peut-être pas laissé faire ça, mais, je peux vous dire une chose, il aurait répondu à ma question parce qu'il était au courant des dossiers. Il ne nous a jamais répondu : Je pense, vous irez demander à vos collègues, jamais.

Et ça fait 10 minutes qu'il jase, il en a jase avec le député de La Peltrie, puis, quand moi, je lui pose deux vraies questions : Est-ce que ce dossier est encore à l'étude pour être un PPP — première question — deuxièmement, est-ce que ce dossier va être en lien et peut être retardé par le troisième lien, je lui demande fermement, pour les gens de l'île d'Orléans, cette réponse-là, s'il n'est pas au courant de ça, bien, je me demande qu'est-ce qu'il fait ici, à la table, parce que son prédécesseur, il aurait répondu à mes questions.

• (16 h 40) •

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Je vous ai déjà entendue être beaucoup plus sévère à l'endroit de mon prédécesseur. Je suis content que vous ayez changé d'opinion, là, à son sujet, là, aujourd'hui.

Écoutez, bon, j'ai des fiches, là, sur le ministère des Transports. Comme vous n'étiez pas aux crédits du ministère des Transports, vous voulez poser aujourd'hui des questions qui relèvent du ministre des Transports, je vais vous répondre, là. Donc, ce que j'ai comme information, c'est qu'une analyse de différents modes de réalisation possibles pour le projet du pont de l'île est en train de se faire en ce moment, elle va être terminée en 2017. Et nous ne considérons pas la notion de péage pour l'île d'Orléans, bon.

Mme Maltais : C'est parce que, M. le Président, s'il y a un PPP, il y a un péage, sinon pourquoi qu'une entreprise embarquerait là-dedans? Alors, si vous utilisez... si vous regardez d'autres modes, qu'est-ce que c'est à part PPP et péage ou construction?

M. Blais : Est-ce qu'il y a un péage au CHUM ou au CSUM, là?

Mme Maltais : Bien là, c'est des stationnements qui sont le péage. Alors, véritablement, moi, je pense qu'il y a un problème. J'ai bien vu, j'ai bien lu, et ça n'a pas été démenti, qu'on étudie le fait de faire un PPP, et un PPP implique profits. Alors, le seul mode de construction qui reste, à part ça, c'est le mode de construction.

Deuxièmement, deuxième question : Est-ce que vous détachez fermement cette idée de construction du pont de l'Île-d'Orléans et troisième lien? Est-ce que vous allez retarder... Est-ce qu'il est possible que la construction du pont de l'Île-d'Orléans soit retardée parce que vous jasez de troisième lien maintenant dans la région?

M. Blais : Bien, écoutez, moi, je trouve que la discussion est intéressante parce qu'elle montre bien la polarisation qu'il y a au sein de l'opposition dans la région de Québec sur ces questions-là. Il y en a un... quelqu'un qui nous dit : Allez plus vite là-dessus, il faut aller vite. Il y a quelqu'un qui nous dit : Non, n'allez pas trop vite parce qu'il faut regarder l'ensemble. Bon, nous, c'est le troisième lien. Le pont de l'île, on s'en fout, puis les gens de l'île, ils régleront leur problème.

On a la possibilité de regarder les deux choses à la fois, mais pas retarder, bien sûr, parce qu'il y a des enjeux de sécurité. Jamais, puis là je pense que mon collègue a été très clair là-dessus, jamais on ne va mettre en question la sécurité des gens de l'île et la possibilité pour eux de se rendre en toute sécurité, donc, de l'autre côté de la rive. Ça, c'est très, très clair, bon.

Mme Maltais : Le pont a été annoncé. Le pont de l'Île-d'Orléans a fait l'objet d'une annonce en 2015. Il a fait l'objet d'une annonce. Alors, la question, c'est : Est-ce que vous garantissez encore pour 2024 ce qui avait été annoncé par le gouvernement? Est-ce que vous garantissez encore pour 2024 que le pont va être construit? Est-ce qu'il peut être retardé par l'objet du troisième lien, par le sujet du troisième lien? Si vous me dites oui, c'est encore garanti pour 2024, je suis heureuse, moi.

M. Blais : Je n'ai pas de raison de le retarder, M. le Président, je n'ai aucune raison de le retarder. Il y a un nouvel enjeu maintenant, il y a aussi la question du troisième lien. Où sera-t-il fait? Sous quelle forme, quelle forme aura-t-il? Est-ce que ce sera un tunnel ou autre chose? Donc, quand on aura des idées plus précises là-dessus, on aura un point de vue d'ensemble, mais pas question de retarder, là, le projet du pont de l'Île-d'Orléans pour le moment, là.

Mme Maltais : Bien, c'est parce que vous dites deux choses. Vous dites : Il n'est pas question de le retarder. Mais vous ne me dites pas : Il n'est pas question de dépasser 2024. Vous procédez par la négative. Dites donc : Oui, ce sera construit pour 2024, puis tout le monde va être clair. Pourquoi vous hésitez à entériner l'annonce de votre prédécesseur?

M. Blais : Mais, écoutez, là, je pense qu'il y a eu une certaine évolution, hein, dans les débats depuis un an sur le transport dans la région de Québec. On a vu qu'est-ce qui s'est passé pour le transport collectif, pour le SRB. On a vu que la question du troisième lien a pris de l'importance et que le gouvernement s'est engagé là-dessus. On ne sait pas combien il va coûter. On ne sait même pas où il va être. On ne sait pas son impact réel sur la circulation. Il y a des spécialistes qui nous disent : Il n'y aura aucun impact réel sur la circulation. D'autres disent, hein, qu'il y aura un impact important, mais ça dépend de l'endroit où il est. Donc, on ne peut pas mener le projet du troisième lien sans regarder aussi la question du pont de l'île d'Orléans. On s'entend là-dessus.

Alors, maintenant, je ne peux pas vous dire : On va le faire pour 2024. C'est sûr que, pour 2024, on aura trouvé la meilleure solution pour les gens de l'île d'Orléans puis on aura trouvé une solution qui fait en sorte qu'on ne met pas du tout en danger leur sécurité. Mon collègue a insisté là-dessus tout à l'heure.

Mme Maltais : O.K. Alors, lors de l'annonce, il était clair que c'était 2024. On vient de comprendre ici que le pont de l'Île-d'Orléans n'est plus garanti pour 2024, c'est exactement ce que vous venez de dire, à cause du dossier du troisième lien. Je vous remercie de la clarté et de la transparence. Ça, au moins, c'est clair.

M. Blais : M. le Président, je veux juste être certain... Ce n'est pas ce que j'ai dit, non. Je veux juste laisser... Je vais laisser...

Mme Maltais : Bien, on relira les...

M. Blais : Je vais laisser l'interprétation à ma collègue, mais ce n'est pas ce n'est pas ce que j'ai dit.

Mme Maltais : Je relirai les galées, puis ça me fera plaisir de les relire et de les transmettre aux gens de l'île d'Orléans.

Nouvelles casernes, on en a parlé l'année dernière. Vous aviez promis de nous envoyer la nouvelle vision des nouvelles casernes au secrétariat, ici, à la présidence. Je ne l'ai pas reçue, donc je me dis que ça ne s'est pas rendu. Où est la vision des nouvelles casernes? Est-ce qu'on peut l'avoir? Vous vous étiez engagé à la transmettre au président de la commission, puis on ne l'a pas reçue.

M. Blais : Oui, écoutez, je pourrais regarder exactement l'engagement qu'on a pris par rapport à... je ne sais pas si on avait utilisé le mot «vision», je vais regarder exactement la nature de l'engagement, mais je ne pense pas qu'on avait parlé de la vision, là, des nouvelles casernes.

Le Président (M. Auger) : Puis là on le prend, l'engagement pour recevoir de l'information?

M. Blais : Pardon?

Le Président (M. Auger) : Vous prenez l'engagement pour qu'on reçoive cette information-là?

M. Blais : Bien, c'est-à-dire que moi, je ne pense pas avoir parlé de vision, là. C'est pour ça que je suis un petit peu sceptique, mais peut-être que ma collègue va vérifier exactement, là, les propos, là, qu'on avait tenus à l'époque pour clarifier.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau, s'il vous plaît.

Mme Maltais : Je vais citer : «Mme Maltais — bon, la députée de Taschereau : La question est au ministre, c'est une décision politique. Est-ce que cette vision peut être déposée? Est-ce qu'il est capable de dire aux citoyens et aux parlementaires si cette décision va être déposée?» Blablabla.

«...je vais [...] prendre connaissance avant de la déposer. Peut-être l'an prochain, aux prochains crédits, on aura l'occasion d'en parler...»

Là, j'ai demandé : «...est-ce que le ministre s'engage à [...] déposer au secrétariat pour que les parlementaires aient accès à cette vision?»

Là, il dit : «Non. On va prendre le temps de le faire. Mais, encore une fois, vous avez l'occasion d'entendre parler de ce projet-là[...].

«Juste un instant...» Bon :

«Simplement — moi, je demande — une fois qu'il l'aura lu, dans le temps qu'il [...] prendra pour le lire, est-ce qu'il va le déposer au secrétariat pour que les parlementaires y aient accès?»

Et il dit : «Il sera donc...» Là, j'ai insisté, il a fini par dire : «En temps et lieu, il sera déposé, oui — au secrétariat du Parlement.» Ça fait un an.

M. Blais : Parfait, O.K., très bien.

Mme Maltais : Ça fait un an que vous l'avez promis, qu'il soit déposé. Est-ce qu'on pourrait l'avoir?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Alors, bon, là, c'est beaucoup plus facile, là. Donc, on avait dit : En temps et lieu, nous allons le déposer. Donc, ça fait un an. Alors, ce qui se passe maintenant avec les nouvelles casernes, c'est ça qui vous intéresse, savoir un peu ce qui est en processus.

Les nouvelles casernes, ce qui est fondamental, c'est de protéger les structures, les protéger pour les générations futures. Et il y a eu des investissements qui ont été faits, je me demande si ce n'est pas sous votre gouvernement, madame, je pense, de 20 millions, si ma mémoire est bonne. Les chiffres, parfois, ça me manque. Donc, 20 millions. Et ça, les travaux sont commencés, et les travaux, c'est vraiment pour protéger, disons, la structure, pour protéger des intempéries, refaire les toits, les fenêtres, ça, ça va prendre un certain nombre d'années, c'est déjà commencé mais je pense que c'est évalué à quatre ou cinq ans, de mémoire, l'ensemble de ces travaux-là, hein, donc c'est sur une assez longue période de temps et c'est fondamental. Avant même, disons, de regarder à l'intérieur où sont les murs, qu'est-ce qu'on va mettre à l'intérieur de ces murs-là, comment on utilise ces espaces-là, je pense qu'on est d'accord là-dessus, il faut sécuriser l'endroit, le protéger des intempéries, parce qu'il y avait une détérioration de plus en plus rapide. Ça, c'est en train de se faire puis ça va être fait, là, pour les prochaines années.

Maintenant, la question de l'usage, hein, à quoi ça peut servir, on a eu un certain nombre de propositions là-dessus, on a demandé aussi à la ville de Québec quelles sont ses propositions, et puis, en temps et lieu, puis je reviens en temps et lieu, là, la question du bon usage de cet endroit-là comporte beaucoup de contraintes, là.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

M. Blais : On va le présenter, mais on est loin d'être prêts pour ça, puis ce n'est pas une priorité. Notre priorité, c'est vraiment de sécuriser les lieux.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée.

Mme Maltais : Je veux juste dire que sécuriser les lieux, c'est moi qui l'ai annoncé en 2013 ou 2014. On a mis 20 millions, puis ça devait se faire en quatre, cinq ans, puis c'était en 2013 ou 2014. Donc, sécuriser les lieux, ça ne prendra, j'espère, pas quatre autres... cinq années. Je serais étonnée que ça prenne encore quatre, cinq ans.

Maintenant, le ministre nous a dit il y a un an qu'il déposerait. Est-ce que je comprends qu'il ne veut pas déposer la vision? Mais, s'il ne veut pas la déposer, pourquoi? Je veux juste savoir pourquoi. Il y a peut-être une raison intéressante, mais je ne la connais pas, cette raison-là, puis j'ai assez travaillé là-dessus, on a tous travaillé là-dessus, on en a tous parlé, on est tous fiers de ça. Pourquoi il ne peut pas déposer quelque chose? Il doit y avoir une raison. Peut-être qu'elle est bonne, je veux l'entendre.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Si je comprends bien la collègue, quand elle parle de vision, elle parle de l'usage des bâtiments puis ce qu'on va y faire à l'intérieur. Un bâtiment qui a d'énormes contraintes, vous les connaissez. Moi, j'ai visité aussi l'endroit. Donc, c'est beaucoup de contraintes. La priorité pour nous, la première étape, avant même de penser, là, à ce qu'on va mettre exactement dedans, on va aller en consultation à ce sujet-là. Il y a différentes propositions, on veut que ce soit habité, on a des idées, on veut que ce soit habité, mais, pour le moment, on est en conversation avec le palier municipal, mais ce n'est pas une priorité aujourd'hui. C'était peut-être une priorité pour vous, mais ce n'est pas une priorité pour vous de définir l'usage qu'on va avoir ou les prochains locataires de ça, ça va venir en temps et lieu. On en a encore pour plusieurs années avant même de sécuriser, disons, l'endroit puis commencer à penser à comment ils pourraient être logés...

• (16 h 50) •

Le Président (M. Auger) : Dernière minute.

M. Blais : ...le titre de locataire qu'il y aura à l'intérieur.

Le Président (M. Auger) : Il reste une minute. Une dernière question.

Mme Maltais : Une minute. Le ministre, l'année dernière, nous avait dit qu'il ferait une surveillance sur les annonces dans la région, ce sont ses mots exactement : Je vais exercer une surveillance. Je voudrais savoir, vu qu'il y a maintenant un projet de loi sur la capitale nationale, avec lequel on a voté à l'unanimité, comment exerce-t-il cette surveillance? Question facile.

Le Président (M. Auger) : 30 secondes, M. le ministre.

M. Blais : Je m'excuse, M. le Président, je vais demander...

Le Président (M. Auger) : Rapidement, Mme la députée, 30 secondes.

M. Blais : ...à la collègue de répéter parce qu'on me posait une...

Mme Maltais : Bien, j'espère qu'on va me redonner ma minute. Et, simplement, ce n'est pas une question piège.

Le Président (M. Auger) : Oui, allez-y, allez-y.

Mme Maltais : L'année dernière, vous avez dit qu'il y avait... que vous alliez exercer une surveillance sur les annonces dans la capitale nationale pour respecter le statut. Il y a eu un projet de loi depuis qu'on a adopté à l'unanimité, on a accepté avec plaisir. Quelle est la manière dont vous exercez cette surveillance? Est-ce qu'on va en avoir des informations? Est-ce qu'on va avoir des rapports?

Le Président (M. Auger) : 30 secondes.

M. Blais : Mais on s'est entendus avec le maire de Québec là-dessus, puis le maire de Québec nous a dit déjà que lui-même, il allait être le premier surveillant, là, de ces intérêts-là. Jusqu'ici, en tout cas, on est assez contents de la façon dont ça a été fait. Je rappelle que le maire de Québec a dit que c'était pour lui historique qu'on inscrive dans une loi, là, le fait que la ville de Québec devenait prioritaire, hein? Donc, on s'est entendus avec lui qu'on allait le faire ensemble, puis que lui-même allait réagir, là, puis qu'il n'y avait pas d'enjeu pour le moment, là, il n'y a pas eu de glissement depuis que la loi a été adoptée.

Le Président (M. Auger) : Merci. Donc, nous allons maintenant poursuivre avec le dernier bloc du gouvernement pour sept minutes. M. le député de Montmorency.

M. Bernier : C'est très court pour un sujet aussi important que j'aimerais aborder, c'est la promenade Samuel-De Champlain, phase IV. On a eu, au cours des dernières années, la réalisation, par l'entremise de la Commission de la capitale nationale, des phase I, phase II, phase III est toujours travaillée, mais il y a la phase IV également. La phase IV a fait l'objet d'une présentation par la Capitale-Nationale, au niveau de la région de Québec, avec une... en tout cas, avec des éléments qui sont assez différents par rapport à ceux qu'on connaît actuellement dans les éléments des phases I, II au niveau de sa réalisation, c'est-à-dire qu'avec une promenade, piste cyclable puis une possibilité d'utiliser, en bordure du fleuve, la promenade. Là, on est arrivés plutôt avec des présentations avec des îlots à différents endroits.

Et il y a eu une réaction fort importante du côté de la population, en tout cas, qui sont venus à mon bureau de comté, puis on a regardé cet élément-là. Et je leur ai dit qu'on était pour revenir pour être capables de les consulter sur cette situation-là. Le maire Labeaume a eu l'occasion de sortir — je pense qu'il était à ce moment-là à New York — pour dire : Bon, oui, j'ai réfléchi à ça. Effectivement, ce serait peut-être intéressant dans ma vision aussi, là, d'avoir... parce que c'est quand même le lien à partir de la baie de Beauport jusqu'au pont de l'Île-d'Orléans, le nouveau pont de l'Île-d'Orléans. Puis je me garde deux minutes pour revenir sur le pont. Et, moi, ce que j'ai suggéré, c'est qu'on puisse faire des consultations publiques sur le sujet, qu'on puisse aller voir la population puis leur demander leur intérêt. J'ai même offert d'utiliser même une partie de mon budget pour être capable d'aider à convoquer les gens du grand secteur de Beauport concerné parce que je pense que c'est très important.

Est-ce que je peux avoir des précisions sur le sujet? Je m'adresse à vous, M. le ministre. Et, bien sûr, j'ai eu le plaisir de travailler ce dossier-là avec Mme la présidente de la Commission de la capitale nationale. Est-ce qu'on pourrait faire le point, là, à savoir si on avance puis quand est-ce qu'on fait des consultations?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Dans le fond, c'est intéressant parce que — je vais reprendre l'expression «vision», là — ce qui a été déposé, hein, par la Commission de la capitale nationale, c'est une vision, une première... une ébauche un peu de ce que ça pourrait être dans un milieu où il y a quand même un certain nombre de contraintes, dont, bien sûr, l'autoroute, là, qui... À partir de ça, il y a eu des réactions, il y a eu deux réactions, deux préoccupations qu'on a entendues de la part des citoyens, puis vous nous avez rapporté ces préoccupations-là. Comment se fait-il que, dans ce que l'on a vu jusqu'ici, ça peut évoluer, mais qu'est-ce qu'on a vu jusqu'ici, il n'y avait pas le principe d'un sentier linéaire, alors que c'est ce qui a fait le succès quand même de la promenade Champlain? Donc, pourquoi il n'y aurait pas un sentier linéaire aussi parce que c'est extrêmement désiré?

On sait pourquoi. Il y a des contraintes, notamment, là, au niveau de l'autoroute qui est tout près. Ça ne veut pas dire que c'est impossible, il y avait ce même type de contrainte là quand on a fait aussi Champlain de l'autre côté. Donc, on a accepté de regarder ça. Le maire lui-même a dit : Moi, je serais plutôt sensible puis plutôt favorable à un linéaire. Je pense que c'est aussi ce que vous désirez. On sait que les contraintes sont réelles, les coûts sont non négligeables, mais il faut aller là. Pourquoi les gens de Sillery... Les gens de Beauport, ce qu'ils disent : Pourquoi les gens de Sillery ont droit à ça, puis nous autres, on a juste droit à des accès, là, aussi beaux soient-ils? Et l'autre question, c'est la question, évidemment, de l'accès le plus long possible, là, sur les rives.

Donc, ces préoccupations-là existent. La commission a déjà eu le mandat de commencer à réfléchir. Est-ce qu'on pourrait voir à une bonification? En parallèle à ça, il y a une volonté que vous avez signalée de votre part de dire : Pourquoi on ne peut pas consulter davantage la population, les gens qui vont être concernés directement? La population aimerait se faire entendre là-dessus. Jusqu'ici, disons, on a procédé un peu différemment, là, avec la ville de Québec. Donc, on est en

train de définir, avec vous puis avec la ville de Québec, un processus de consultation, là, qui serait intéressant, qui permettrait aux gens qui sont le plus touchés de donner leur sensibilité, hein, puis donner leurs vues à eux, hein — puis moi, je suis très favorable à ça — de ce que ça pourrait être. On a une idée, mais, quand même, je pense, ça vaut la peine, ça vaut toujours la peine de consulter la population en ces matières d'aménagement là. Par la suite, la phase IV, on reviendra à la phase IV puis on reviendra à une proposition, bien sûr, de la Commission de la capitale nationale qui va tenir compte de ces recommandations, de ce que désire la population, mais aussi, vous comprenez bien, de notre capacité de payer.

M. Bernier : Oui, ça, je suis d'accord avec vous, mais, dans la vision du futur, moi, ce que j'espère, c'est qu'on puisse au moins... puis là je ne veux pas imposer ma vision aux gens de Beauport. Ce que je veux, c'est d'être capable de connaître leur position et leur vision. Donc, ce que j'espère, M. le ministre, c'est qu'on puisse procéder à une consultation dès cet automne sur le sujet pour qu'on puisse déjà avoir une idée de là où on peut aller parce que le temps passe très vite, et j'aimerais pouvoir au moins avoir donné une bonne idée aux gens comme... à partir de notre gouvernement, à savoir ce qu'on voit, nous, comme projet en ce qui regarde la promenade Samuel-De Champlain. Et je vous rappelle qu'il y a quand même plusieurs éléments qui sont déjà en place, dont l'empierrement, et il y a même des presqu'îles qui s'avancent dans le fleuve actuellement, qui peuvent être transformées en parc, ce qui en ferait un secteur assez spécial sur le plan touristique. Et c'est d'ailleurs un des éléments touristiques importants dans la région de Québec, la promenade Samuel-De Champlain. Avant de... Le temps court.

Le Président (M. Auger) : 1 min 30 s, M. le député.

M. Bernier : 1 min 30 s. Je veux revenir sur le pont de l'île, M. le ministre. Je veux revenir sur le pont de l'île. Effectivement, sur le pont de l'Île-d'Orléans, il y a eu une annonce de faite sur le sujet. Moi, ce que je voudrais, c'est qu'on... parce que moi, je comprends, là, la priorité en ce qui regarde le troisième lien, et ça, je l'ai mentionné, j'étais d'accord, mais on peut travailler sur le projet d'un troisième lien mais respecter l'échéancier qui est présenté par rapport au pont de l'Île-d'Orléans parce que je ne veux pas qu'en sortant d'ici ce soir les gens de l'île d'Orléans soient inquiets par rapport à la réalisation du projet. J'aimerais vous entendre sur ça.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Non, mais c'est pour ça que, tout à l'heure, il y a eu des interprétations un petit peu, là, de part et d'autre, là. Donc, 2024, on sait que c'est un rendez-vous, là, pour le pont de l'île. On sait aussi que, bon, on a eu une évaluation d'un tunnel, un tunnel à un endroit qui était quand même stratégique, qui était pertinent, qui était de 4 milliards. On a dit que c'était très cher. On cherche des solutions, vous le savez, là, on cherche des solutions, tout le monde, même, je pense, cherche des solutions qui seraient beaucoup moins coûteuses que ça. Mais, disons, 2024, c'est un rendez-vous, là, pour tout le monde, là, à ce niveau-là.

Le Président (M. Auger) : 15 secondes, M. le député. 15 secondes, ça va?

M. Bernier : 15 secondes. Bon, en tout cas, regarde, c'est parce que les gens qui nous écoutent, là, ils sont... eux, ils s'attendent à ce qu'il y ait un... en 2024, ils vont traverser sur un nouveau pont vers l'île d'Orléans.

Adoption des crédits

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup. Le temps alloué à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits.

Le programme 5, intitulé Promotion et développement de la Capitale-Nationale, est-il adopté?

Des voix : Adopté sur division.

Documents déposés

Le Président (M. Auger) : Adopté sur division. En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition en vous remerciant pour votre collaboration.

Et la commission ajourne ses travaux au mardi 9 mai 2017, à 10 heures, où elle complètera l'étude du volet Loisir et Sport des crédits budgétaires du portefeuille Éducation et Enseignement supérieur.

Merci beaucoup et bonne fin de journée.

(Fin de la séance à 16 h 59)